



T3

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES  
DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018

LE 31 OCTOBRE 2018

**BCE**

# Table des matières

Rapport de gestion .....	1
1 Vue d'ensemble .....	3
1.1 Faits saillants financiers .....	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités .....	4
1.3 Hypothèses .....	5
2 Analyse financière consolidée .....	6
2.1 États consolidés du résultat net de BCE .....	6
2.2 Connexions clients .....	7
2.3 Produits d'exploitation .....	8
2.4 Coûts d'exploitation .....	9
2.5 Bénéfice net .....	10
2.6 BAIIA ajusté .....	11
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres .....	12
2.8 Amortissements .....	12
2.9 Charges financières .....	12
2.10 Autres charges .....	13
2.11 Impôt sur le résultat .....	13
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA .....	13
3 Analyse des secteurs d'activité .....	14
3.1 Services sans fil de Bell .....	14
3.2 Services sur fil de Bell .....	18
3.3 Bell Média .....	24
4 Gestion financière et des capitaux .....	27
4.1 Dette nette .....	27
4.2 Données liées aux actions en circulation .....	28
4.3 Flux de trésorerie .....	28
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi .....	31
4.5 Gestion des risques financiers .....	31
4.6 Notations .....	32
4.7 Liquidité .....	32
5 Information financière trimestrielle .....	33
6 Cadre réglementaire .....	34
7 Risques d'entreprise .....	35
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles .....	37
8.1 Nos méthodes comptables .....	37
8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés .....	40
8.3 Contrôles et procédures .....	43
États financiers consolidés .....	44
États consolidés du résultat net .....	44
États consolidés du résultat global .....	45
États consolidés de la situation financière .....	46
États consolidés des variations des capitaux propres .....	47
Tableaux consolidés des flux de trésorerie .....	48
Notes annexes .....	49
Note 1 Renseignements sur la société .....	49
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables .....	49
Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises .....	51
Note 4 Information sectorielle .....	53
Note 5 Coûts d'exploitation .....	55
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres .....	55
Note 7 Autres charges .....	56
Note 8 Bénéfice par action .....	56
Note 9 Impôt sur le résultat .....	56
Note 10 Dette .....	57
Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi .....	57
Note 12 Actifs et passifs financiers .....	58
Note 13 Capital social .....	59
Note 14 Paiements fondés sur des actions .....	60
Note 15 Adoption d'IFRS 15 .....	61

# Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 40 à 43, pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Se reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le troisième trimestre de 2018 (états financiers du T3 2018) lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, daté du 8 mars 2018 (rapport de gestion annuel 2017 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, daté du 2 mai 2018 (rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE), et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE, daté du 1<sup>er</sup> août 2018 (rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 31 octobre 2018, soit la date du présent rapport de gestion.

Comme l'exigent les Normes internationales d'information financière (normes IFRS), avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée. En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons également mis à jour certaines de nos hypothèses présentées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, datée du 8 mars 2018 (notice annuelle 2017 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com), et sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov).

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T3) et les périodes de neuf mois (cumul annuel) clos les 30 septembre 2018 et 2017.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections, *Hypothèses*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.3, *Bell Média – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 31 octobre 2018 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans ce rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections du présent rapport de gestion mentionnées précédemment. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les sous-sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 31 octobre 2018. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE ou dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la concurrence, au cadre réglementaire, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques mentionnées précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 31 octobre 2018. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

# 1 Vue d'ensemble

Comme l'exigent les normes IFRS, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

## 1.1 Faits saillants financiers

### FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T3 2018

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>
5 877 \$	867 \$	2 457 \$	814 \$	861 \$	2 043 \$	1 014 \$
millions + 3,2 % VS T3 2017	millions + 2,0 % VS T3 2017	millions + 2,2 % VS T3 2017	millions + 1,4 % VS T3 2017	millions + 4,5 % VS T3 2017	millions (8,5) % VS T3 2017	millions (14,3) % VS T3 2017

### CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

Services sans fil <sup>(2)</sup> Au total	Services Internet haute vitesse <sup>(2), (3)</sup>	Services de télévision (télé) <sup>(3)</sup>	Services d'accès au réseau (SAR) <sup>(3), (4)</sup>
<b>+5,3 %</b>	<b>+3,8 %</b>	<b>+0,6 %</b>	<b>(6,8) %</b>
9,5 millions d'abonnés au 30 septembre 2018	3,9 millions d'abonnés au 30 septembre 2018	2,8 millions d'abonnés au 30 septembre 2018	3,1 millions d'abonnés au 30 septembre 2018

### FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 117	5 054	63	1,2 %	15 210	14 943	267	1,8 %
Produits	760	643	117	18,2 %	2 043	1 778	265	14,9 %
Total des produits d'exploitation	5 877	5 697	180	3,2 %	17 253	16 721	532	3,2 %
Coûts d'exploitation	(3 420)	(3 292)	(128)	(3,9)%	(10 112)	(9 768)	(344)	(3,5)%
BAlIA ajusté	2 457	2 405	52	2,2 %	7 141	6 953	188	2,7 %
Marge du BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	41,8 %	42,2 %		(0,4) pt	41,4 %	41,6 %		(0,2) pt
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	814	803	11	1,4 %	2 179	2 210	(31)	(1,4)%
Actionnaires privilégiés	36	31	5	16,1 %	107	94	13	13,8 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	17	16	1	6,3 %	45	48	(3)	(6,3)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>867</b>	<b>850</b>	<b>17</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2 331</b>	<b>2 352</b>	<b>(21)</b>	<b>(0,9)%</b>
Bénéfice net ajusté	861	824	37	4,5 %	2 357	2 322	35	1,5 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,90	0,90	—	—	2,42	2,48	(0,06)	(2,4)%
<b>BPA ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>0,96</b>	<b>0,91</b>	<b>0,05</b>	<b>5,5 %</b>	<b>2,62</b>	<b>2,60</b>	<b>0,02</b>	<b>0,8 %</b>

(1) Les termes BAlIA ajusté, marge du BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par la norme IFRS la plus comparable.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

(3) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télévision sur protocole Internet (télé IP), de 14 599, et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(4) Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, nos abonnés des SAR d'affaires ont été supprimés de notre clientèle d'abonnés des SAR du fait que cet indicateur de performance clé était de moins en moins pertinent étant donné que la migration des services voix vers les services sur protocole Internet (IP) se traduit par des pertes d'abonnés des SAR sans baisse correspondante des produits des activités ordinaires. Les chiffres des périodes présentées antérieurement ont été ajustés rétroactivement.

## FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 043	2 233	(190)	(8,5)%	5 596	5 700	(104)	(1,8)%
Dépenses d'investissement	(1 010)	(1 040)	30	2,9 %	(2 997)	(2 934)	(63)	(2,1)%
Flux de trésorerie disponibles	1 014	1 183	(169)	(14,3)%	2 545	2 766	(221)	(8,0)%

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T3 2018

BCE a généré une croissance des produits des activités ordinaires de 3,2 % au T3 2018 par rapport à l'exercice précédent, dans la foulée de l'augmentation de 1,2 % des produits tirés des services, ce qui reflète la contribution positive de nos trois secteurs. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 18,2 % par rapport à l'exercice précédent, en raison des ventes accrues d'appareils mobiles haut de gamme et des ventes plus élevées d'équipements aux grandes entreprises clientes. Les produits tirés des services sans fil ont progressé du fait de la croissance continue de la clientèle d'abonnés, mais ont été atténués par la diminution du produit moyen par utilisateur (PMU). La croissance des produits tirés des services sur fil découle de l'augmentation des produits tirés des services Internet et de télé IP et reflète l'amélioration de la performance des marchés d'affaires, dans la foulée de l'augmentation des produits tirés des services IP et des solutions d'affaires. Cette croissance a largement compensé l'érosion continue de nos services voix et données traditionnels. Bell Média a enregistré une progression des produits tirés de la publicité ainsi que des frais d'abonnement ce trimestre.

Le bénéfice net a augmenté de 2,0 % au troisième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation, de la diminution de l'impôt sur le résultat et de la diminution des autres charges, en partie contrebalancées par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, par l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements et par la hausse des charges financières.

Le BAIIA ajusté du T3 2018 a augmenté de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle principalement de l'effet de l'augmentation des produits tirés des services ainsi que du maintien des mesures rigoureuses de compression des coûts. Cette augmentation a été atténuée en partie par la hausse des coûts relatifs au contenu et à la programmation.

Le BPA de BCE, de 0,90 \$ au T3 2018, est demeuré stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au troisième trimestre de 2018 s'est établi à 861 millions \$, soit 0,96 \$ par action ordinaire, comparativement à 824 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2018 ont diminué de 190 millions \$ par rapport au T3 2017, surtout en raison de la diminution du fonds de roulement et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé. Cette diminution a été partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au T3 2018 ont diminué de 169 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés. Cette diminution a été partiellement compensée par les dépenses d'investissement moindres.

## 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

### MIRKO BIBIC NOMMÉ AU POSTE DE CHEF DE L'EXPLOITATION

Le 4 octobre 2018, BCE a nommé Mirko Bibic au poste de chef de l'exploitation de BCE et de Bell Canada. En tant que chef de l'exploitation, M. Bibic mettra à profit ses vastes connaissances des affaires de Bell et son expérience de l'exécution d'initiatives d'entreprise majeures afin de diriger les plus grandes unités d'affaires de l'organisation qui sont en contact avec la clientèle. Rizwan Jamal, président, Services résidentiels et petites entreprises, Blaik Kirby, président, Bell Mobilité, et Tom Little, président, Bell Marchés Affaires, relèvent de M. Bibic dans son rôle de chef de l'exploitation. M. Bibic continue de diriger la stratégie juridique et réglementaire de BCE et du groupe de sociétés de Bell. M. Bibic a joué un rôle clé dans la réussite de la stratégie d'innovation et d'investissement de Bell en matière de services à large bande dans le cadre de ses fonctions précédentes de vice-président exécutif, développement de l'entreprise. Il a notamment supervisé des transactions de fusion et acquisition stratégiques, comme les acquisitions d'Astral Media inc. et de MTS, la participation de Bell à de multiples enchères du spectre sans fil et de nombreuses autres initiatives d'investissement et de partenariat.

Bell a aussi nommé Wade Oosterman au poste de vice-président principal de BCE et de Bell Canada. Leader hautement respecté dans l'industrie canadienne des communications, ayant assumé des responsabilités toujours accrues au cours de ses 12 années d'expérience comme cadre supérieur chez Bell, M. Oosterman remplit un rôle de premier plan en matière de conseil et de supervision au sein de l'équipe de direction de l'entreprise, en plus d'exercer son leadership chez Bell Média comme président de groupe et d'occuper les fonctions de chef de la gestion de la marque de Bell. Le président de Bell Média, Randy Lennox, continue de relever de M. Oosterman.

## CONCLUSION DE L'ACQUISITION D'AXIA NETMEDIA

Le 31 août 2018, Bell a conclu l'acquisition d'Axia NetMedia Corporation (Axia), la société de Calgary exploitant le SuperNet, le réseau à large bande de l'Alberta qui relie des milliers de bureaux provinciaux et municipaux, de communautés autochtones, d'écoles, de bibliothèques, d'établissements de soins de santé, d'entreprises et de fournisseurs de services Internet à la grandeur de la province, ce qui ajoutera à notre couverture environ 10 000 kilomètres de capacité de transmission par fibre optique.

## ÉMISSIONS ET RACHAT DE TITRES D'EMPRUNT

Le 21 août 2018, Bell Canada a réalisé une émission publique de débetures à moyen terme (MTN) pour un montant en capital de 1 milliard \$ dans le cadre de son programme de débetures MTN. Les débetures MTN, série M-48, d'un montant en capital de 1 milliard \$, viendront à échéance le 21 août 2028 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,80 %. Ces débetures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Le produit net de cette émission a servi au financement du remboursement anticipé, en septembre 2018, des débetures, série M-25, à 3,35 %, de Bell Canada, d'un montant en capital de 1 milliard \$, qui viennent à échéance le 18 juin 2019.

Le 14 septembre 2018, Bell Canada a réalisé une émission publique de billets, série US-1, d'un montant en capital de 400 millions \$ US. Les billets représentent une réouverture des billets, série US-1, à 4,464 %, échéant en 2048 de Bell Canada en circulation d'un capital de 750 millions \$ US qui ont été émis le 29 mars 2018, et ils ne formeront avec eux qu'une seule série. Les billets viendront à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2048 et sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 4,464 %. Les billets sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE Inc. Le produit net de cette émission a servi au financement du remboursement anticipé, en octobre 2018, des billets, série 8, à 5,625 %, de Bell Canada, d'un montant en capital de 200 millions \$, qui viennent à échéance le 16 décembre 2019, ainsi qu'au remboursement de dettes à court terme et aux fins générales de l'entreprise.

## 1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections, *Hypothèses*, de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

### HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,1 % en 2018, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'estimation antérieure de 2,0 %.
- Les gains au chapitre de l'emploi devraient diminuer en 2018, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
- Les taux d'intérêt devraient légèrement augmenter en 2018.
- Le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la force du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- La faiblesse du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.
- L'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

## 2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T3 et pour le cumul annuel de 2018 par rapport au T3 et au cumul annuel de 2017. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

Comme l'exigent les normes IFRS, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

### 2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 117	5 054	63	1,2 %	15 210	14 943	267	1,8 %
Produits	760	643	117	18,2 %	2 043	1 778	265	14,9 %
Total des produits d'exploitation	5 877	5 697	180	3,2 %	17 253	16 721	532	3,2 %
Coûts d'exploitation	(3 420)	(3 292)	(128)	(3,9)%	(10 112)	(9 768)	(344)	(3,5)%
BAlIA ajusté	2 457	2 405	52	2,2 %	7 141	6 953	188	2,7 %
<i>Marge du BAlIA ajusté</i>	<b>41,8 %</b>	42,2 %		(0,4) pt	<b>41,4 %</b>	41,6 %		(0,2) pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(54)	(23)	(31)	n.s.	(78)	(143)	65	45,5 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(779)	(760)	(19)	(2,5)%	(2 346)	(2 251)	(95)	(4,2)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(220)	(207)	(13)	(6,3)%	(653)	(602)	(51)	(8,5)%
Charges financières								
Charges d'intérêts	(255)	(242)	(13)	(5,4)%	(741)	(714)	(27)	(3,8)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(18)	1	5,6 %	(51)	(54)	3	5,6 %
Autres charges	(41)	(56)	15	26,8 %	(190)	(40)	(150)	n.s.
Impôt sur le résultat	(224)	(249)	25	10,0 %	(751)	(797)	46	5,8 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>867</b>	850	17	2,0 %	<b>2 331</b>	2 352	(21)	(0,9)%
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	814	803	11	1,4 %	2 179	2 210	(31)	(1,4)%
Actionnaires privilégiés	36	31	5	16,1 %	107	94	13	13,8 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	17	16	1	6,3 %	45	48	(3)	(6,3)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>867</b>	850	17	2,0 %	<b>2 331</b>	2 352	(21)	(0,9)%
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>861</b>	824	37	4,5 %	<b>2 357</b>	2 322	35	1,5 %
BPA	0,90	0,90	—	—	2,42	2,48	(0,06)	(2,4)%
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,96</b>	0,91	0,05	5,5 %	<b>2,62</b>	2,60	0,02	0,8 %

n.s. : non significatif



## 2.2 Connexions clients

### CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T3 2018	T3 2017	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil <sup>(1)</sup>	9 487 368	9 008 273	5,3 %
Services postpayés <sup>(1)</sup>	8 728 436	8 243 446	5,9 %
Services prépayés	758 932	764 827	(0,8)%
Abonnés des services Internet haute vitesse <sup>(1),(2)</sup>	3 904 304	3 763 101	3,8 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP) <sup>(2)</sup>	2 843 828	2 825 754	0,6 %
Services de télé IP <sup>(2)</sup>	1 639 233	1 517 833	8,0 %
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>16 235 500</b>	<b>15 597 128</b>	<b>4,1 %</b>
SAR filaires résidentiels <sup>(2)</sup>	3 051 630	3 275 589	(6,8)%
<b>Total pour tous les services<sup>(3)</sup></b>	<b>19 287 130</b>	<b>18 872 717</b>	<b>2,2 %</b>

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

(2) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télé IP, de 14 599 et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(3) Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, nos abonnés des SAR d'affaires ont été supprimés de notre clientèle d'abonnés des SAR du fait que cet indicateur de performance clé était de moins en moins pertinent étant donné que la migration des services voix vers les services IP se traduit par des pertes d'abonnés des SAR sans baisse correspondante des produits des activités ordinaires. Les chiffres des périodes présentées antérieurement ont été ajustés rétroactivement.

### ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T3 2018	T3 2017	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	177 834	106 982	66,2 %	336 697	174 570	92,9 %
Services postpayés	135 323	117 182	15,5 %	325 902	241 575	34,9 %
Services prépayés	42 511	(10 200)	516,8 %	10 795	(67 005)	116,1 %
Abonnés des services Internet haute vitesse	47 749	44 424	7,5 %	78 212	60 820	28,6 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP)	8 601	1 738	394,9 %	(3 071)	(27 262)	88,7 %
Services de télé IP	40 091	36 399	10,1 %	74 317	75 228	(1,2)%
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>234 184</b>	<b>153 144</b>	<b>52,9 %</b>	<b>411 838</b>	<b>208 128</b>	<b>97,9 %</b>
SAR filaires résidentiels	(74 921)	(57 387)	(30,6)%	(203 119)	(197 813)	(2,7)%
<b>Total pour tous les services</b>	<b>159 263</b>	<b>95 757</b>	<b>66,3 %</b>	<b>208 719</b>	<b>10 315</b>	<b>n.s.</b>

n.s. : non significatif

BCE a ajouté 234 184 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T3 2018, une hausse de 52,9 % par rapport aux 153 144 nouvelles connexions clients nettes enregistrées au T3 2017, ce qui comprend :

- 135 323 abonnés des services sans fil postpayés et 42 511 abonnés des services sans fil prépayés;
- 47 749 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 40 091 clients des services de télé IP, et la perte nette de 31 490 abonnés du service de télé par satellite.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, BCE a ajouté 411 838 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance, une hausse de 97,9 % par rapport aux 208 128 nouvelles connexions clients nettes enregistrées à l'exercice précédent, ce qui comprend :

- 325 902 abonnés des services sans fil postpayés et 10 795 abonnés des services sans fil prépayés;
- 78 212 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 74 317 clients des services de télé IP et la perte nette de 77 388 abonnés du service de télé par satellite.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels se sont établies à 74 921 au T3 2018 et à 203 119 pour les neuf premiers mois de l'exercice, une augmentation de 30,6 % et de 2,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017.

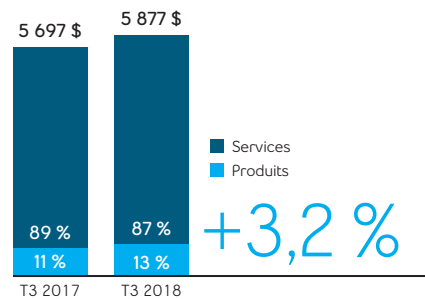
Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 2,2 % au T3 2018 par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de notre clientèle des services de croissance, atténuée par l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR résidentiels.

Au 30 septembre 2018, les connexions clients de BCE totalisaient 19 287 130 et comprenaient :

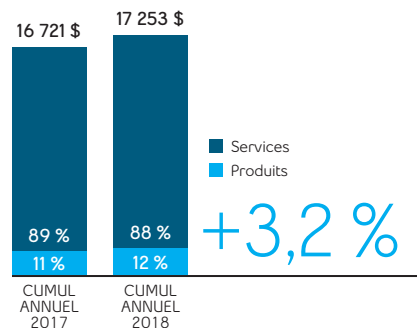
- 9 487 368 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 5,3 % par rapport au T3 2017, ce qui inclut 8 728 436 abonnés des services sans fil postpayés, une augmentation de 5,9 % par rapport à l'exercice précédent;
- 3 904 304 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 3,8 % d'un exercice à l'autre;
- 2 843 828 clients des services de télé au total, soit une augmentation de 0,6 % par rapport au T3 2017, ce qui inclut les 1 639 233 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 8,0 % d'un exercice à l'autre;
- 3 051 630 abonnés des SAR résidentiels, soit une diminution de 6,8 % par rapport au T3 2017.

## 2.3 Produits d'exploitation

**BCE**  
**Produits**  
(en millions de dollars)



**BCE**  
**Produits**  
(en millions de dollars)



	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	2 182	2 061	121	5,9 %	6 174	5 777	397	6,9 %
Services sur fil de Bell	3 147	3 088	59	1,9 %	9 366	9 182	184	2,0 %
Bell Média	731	723	8	1,1 %	2 271	2 270	1	—
Éliminations intersectorielles	(183)	(175)	(8)	(4,6)%	(558)	(508)	(50)	(9,8)%
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>5 877</b>	<b>5 697</b>	<b>180</b>	<b>3,2 %</b>	<b>17 253</b>	<b>16 721</b>	<b>532</b>	<b>3,2 %</b>

### BCE

Le total des produits d'exploitation de BCE a augmenté de 3,2 % au T3 2018 et pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017. La croissance enregistrée au T3 2018 découle des augmentations dans nos trois secteurs. La croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell a eu une incidence favorable au cours des neuf premiers mois de l'exercice, tandis que notre secteur Bell Média est demeuré relativement stable d'un exercice à l'autre. Les produits tirés des services, de 5 117 millions \$ au T3 2018 et de 15 210 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, ont augmenté de 1,2 % et de 1,8 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés des produits, de 760 millions \$ au T3 2018 et de 2 043 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2018, ont augmenté de 18,2 % et de 14,9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

#### SERVICES SANS FIL DE BELL

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 5,9 % au T3 2018 et de 6,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui découle de la croissance des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. Les produits tirés des services ont augmenté de 2,5 % au trimestre considéré et de 4,0 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'accroissement continu de notre clientèle d'abonnés des services postpayés, atténué par la baisse du PMU combiné. La baisse du PMU combiné a été entraînée par la diminution des frais excédentaires d'utilisation des données et des services vocaux attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits plus avantageux en matière de données, la baisse du PMU généré par le contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada ainsi que l'effet dilutif sur le PMU combiné provenant de l'essor continu du nombre d'abonnés du service prépayé de Lucky Mobile. La croissance des produits tirés des services depuis le début de l'exercice a également été favorablement touchée par l'acquisition de MTS en mars 2017, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable rétroactive de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$. Les produits tirés des produits d'exploitation ont augmenté de 17,2 % au cours du trimestre et de 17,3 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des ventes accrues d'appareils haut de gamme, des prix de détail plus élevés des combinés et de la hausse du volume de ventes découlant du nombre plus élevé d'activations brutes et de mises à niveau.

#### SERVICES SUR FIL DE BELL

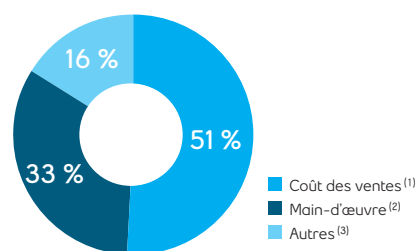
Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 1,9 % au troisième trimestre de 2018 et de 2,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la croissance des produits tirés des services, de 0,8 % et de 1,6 %, respectivement, ainsi que par la croissance des produits d'exploitation tirés des produits, de 20,1 % et de 9,3 %, respectivement. L'augmentation des produits tirés des services découle de la croissance continue des produits tirés des services Internet et de télé IP et de la hausse des produits tirés des services IP et des solutions d'affaires. Cette augmentation a été atténuée par l'érosion continue de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, conjuguée aux rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. L'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits s'explique par la demande accrue des grandes entreprises clientes pour les équipements de télécommunications, ce qui a stimulé la croissance globale des produits dans nos marchés d'affaires. Les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS.

## BELL MÉDIA

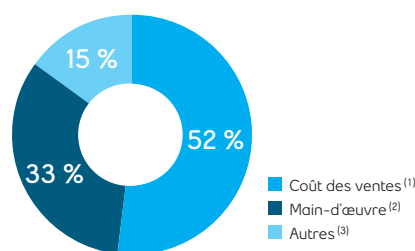
Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 1,1 % au T3 2018 et sont demeurés essentiellement inchangés pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017. Cette hausse reflète l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité au T3 2018, provenant principalement des services de télé spécialisée, surtout de la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). Cette augmentation a plus que compensé l'incidence de la baisse de l'auditoire global ainsi que le glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement, qui ont eu une incidence défavorable sur nos services de télé traditionnelle et de radio. L'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement a également eu une incidence favorable sur les produits d'exploitation, principalement en raison de la croissance continue de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout, de la contribution de TSN Direct et de RDS Direct, nos services de diffusion d'émissions de sports en continu directement aux consommateurs lancés en juin 2018, ainsi que de la hausse des tarifs chargés à certaines entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR), contrebalancée en partie par la baisse du nombre d'abonnés. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les produits tirés de la publicité ont diminué par rapport à la période correspondante de 2017, ce qui reflète le glissement des budgets de publicité au T1 2018 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang, atténué par la hausse des produits tirés de l'affichage extérieur découlant de la croissance de la demande sur les faces numériques.

## 2.4 Coûts d'exploitation

**BCE**  
Profil des coûts d'exploitation  
T3 et cumul annuel 2017



**BCE**  
Profil des coûts d'exploitation  
T3 et cumul annuel 2018



	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 231)	(1 151)	(80)	(7,0)%	(3 497)	(3 247)	(250)	(7,7)%
Services sur fil de Bell	(1 823)	(1 780)	(43)	(2,4)%	(5 419)	(5 304)	(115)	(2,2)%
Bell Média	(549)	(536)	(13)	(2,4)%	(1 754)	(1 725)	(29)	(1,7)%
Éliminations intersectorielles	183	175	8	4,6 %	558	508	50	9,8 %
<b>Total des coûts d'exploitation de BCE</b>	<b>(3 420)</b>	<b>(3 292)</b>	<b>(128)</b>	<b>(3,9)%</b>	<b>(10 112)</b>	<b>(9 768)</b>	<b>(344)</b>	<b>(3,5)%</b>

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

### BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a augmenté de 3,9 % au T3 2018 et de 3,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui est attribuable à la hausse des coûts dans nos trois secteurs.

#### SERVICES SANS FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 7,0 % au T3 2018 et de 7,7 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui est imputable aux éléments suivants :

- l'augmentation du coût des produits vendus découlant du volume de ventes accru et des coûts des combinés;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir les initiatives importantes et la croissance de l'entreprise.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diminution des dépenses de publicité.

Depuis le début de l'exercice, les coûts d'exploitation reflètent également l'augmentation des coûts liés à l'acquisition de MTS.

## SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 2,4 % au T3 2018 et de 2,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, essentiellement en raison de la hausse des coûts des produits vendus liée à l'augmentation des ventes de produits et des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications au cours du trimestre, découlant de la hausse des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les coûts d'exploitation ont subi les pressions exercées par l'acquisition de MTS, l'augmentation de la charge de retraite du fait qu'un profit avait été comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans la foulée de l'harmonisation de certains régimes de retraite à prestations définies (PD) de Bell Aliant à ceux de Bell Canada, les augmentations contractuelles des prix liées à la programmation dans nos services de télé et l'augmentation des dépenses de publicité au T1 2018 pendant les Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

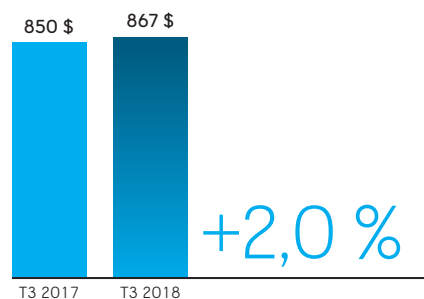
## BELL MÉDIA

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,4 % au T3 2018 et de 1,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la hausse continue des coûts relatifs à la programmation et au contenu liés aux droits de diffusion dans les sports, principalement en ce qui a trait à la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, à l'enrichissement continu du contenu de CraveTV ainsi qu'au renouvellement des ententes liées à la programmation des services de télé spécialisée.

## 2.5 Bénéfice net

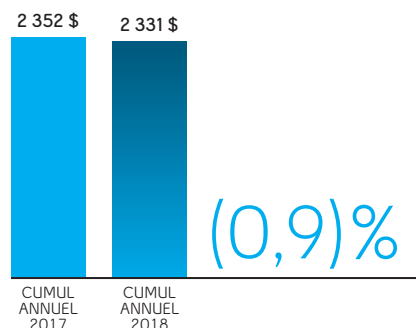
### BCE Bénéfice net

(en millions de dollars)



### BCE Bénéfice net

(en millions de dollars)

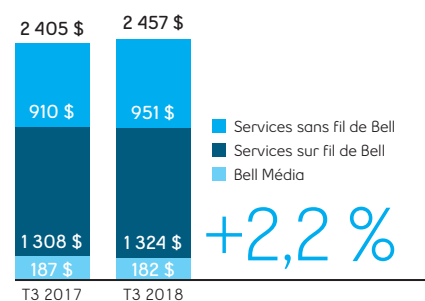


Le bénéfice net a augmenté de 2,0 % au troisième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation, de la baisse de l'impôt sur le résultat et de la baisse des autres charges, partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de la dotation aux amortissements et des charges financières.

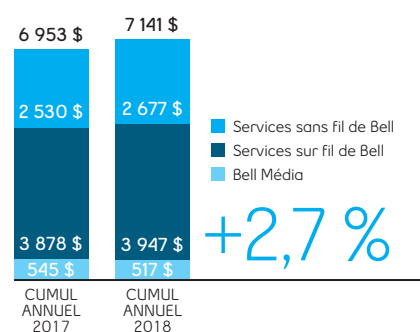
Le bénéfice net depuis le début de l'exercice, qui s'est chiffré à 2 331 millions \$, a diminué de 0,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des autres charges, de la dotation aux amortissements et des charges financières, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement compensé la hausse des coûts d'exploitation, par la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et par la baisse de l'impôt sur le résultat.

## 2.6 BAIIA ajusté

**BCE**  
**BAIIA ajusté**  
(en millions de dollars)



**BCE**  
**BAIIA ajusté**  
(en millions de dollars)



	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	951	910	41	4,5 %	2 677	2 530	147	5,8 %
Services sur fil de Bell	1 324	1 308	16	1,2 %	3 947	3 878	69	1,8 %
Bell Média	182	187	(5)	(2,7)%	517	545	(28)	(5,1)%
<b>Total du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 457</b>	<b>2 405</b>	<b>52</b>	<b>2,2 %</b>	<b>7 141</b>	<b>6 953</b>	<b>188</b>	<b>2,7 %</b>

### BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 2,2 % au T3 2018 et de 2,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, contrebalancée en partie par la baisse dans notre secteur Bell Média. La marge du BAIIA ajusté a diminué de 0,4 point pour s'établir à 41,8 % au T3 2018 et de 0,2 point pour se chiffrer à 41,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

L'augmentation d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté est attribuable à la croissance des produits tirés des services sans fil, des services Internet, des services de télé IP, des services IP, des solutions d'affaires et du secteur Média, jumelée à la gestion rigoureuse continue des coûts. Cette croissance a été atténuée par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, par l'augmentation du coût des produits vendus, ainsi que par la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu. En outre, les neuf premiers mois de l'exercice ont également été favorablement touchés par la contribution de l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par la charge de retraite accrue du fait qu'un profit avait été comptabilisé au T1 2017 et par la baisse des produits tirés de la publicité de Bell Média.

#### SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 4,5 % au T3 2018 et de 5,8 % depuis le début de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de l'effet de la progression au chapitre de la croissance des produits des activités ordinaires, ce qui a été en partie atténué par l'augmentation des charges d'exploitation. Les neuf premiers mois de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS, facteur contrebalancé par l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

#### SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,2 % au T3 2018 et de 1,8 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de l'augmentation des produits des activités ordinaires, atténuée par la hausse des charges d'exploitation. En outre, les neuf premiers mois de l'exercice ont été favorablement touchés par la contribution de l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par la charge de retraite accrue découlant d'un profit comptabilisé au T1 2017.

#### BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 2,7 % au T3 2018 et de 5,1 % pour les premiers neuf mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, l'augmentation des produits d'exploitation ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges d'exploitation.

## 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

### 2018

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 54 millions \$ au troisième trimestre de 2018 et de 78 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 52 millions \$ au T3 2018 et de 76 millions \$ depuis le début de l'exercice au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre, y compris une réduction de 4 % du nombre de postes de cadre pour l'ensemble de BCE;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 2 millions \$ au T3 2018 et depuis le début de l'exercice, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles.

### 2017

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 23 millions \$ au troisième trimestre de 2017 et de 143 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre de 14 millions \$ au T3 2017 et de 61 millions \$ depuis le début de l'exercice;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 9 millions \$ au T3 2017 et de 82 millions \$ depuis le début de l'exercice, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration relativement à l'acquisition de MTS de même que la perte subie au T1 2017 à la vente de licences de spectre à Xplornet Communications Inc.

## 2.8 Amortissements

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2018 représente une augmentation de 19 millions \$ et de 95 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison principalement d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil ainsi que dans nos services de télé IP. La croissance depuis le début de l'exercice de l'amortissement des immobilisations corporelles reflète également l'acquisition de MTS.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2018 représente une augmentation de 13 millions \$ et de 51 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison principalement d'un volume accru d'immobilisations. La croissance depuis le début de l'exercice de l'amortissement des immobilisations incorporelles reflète également l'acquisition de MTS.

## 2.9 Charges financières

### CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts au troisième trimestre de 2018 et depuis le début de l'exercice 2018 ont augmenté de 13 millions \$ et de 27 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement des niveaux d'endettement moyens plus élevés et de la hausse des taux d'intérêt. La croissance depuis le début de l'exercice des charges d'intérêts reflète également l'acquisition de MTS.

### INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le taux d'actualisation était de 3,6 %, comparativement à 4,0 % le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Au troisième trimestre de 2018 et depuis le début de l'exercice 2018, les charges d'intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 1 million \$ et de 3 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation moins élevé, ce qui a été partiellement contrebalancé par une obligation accrue au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

## 2.10 Autres charges

### 2018

Les autres charges, de 41 millions \$ au troisième trimestre de 2018, comprennent les pertes sur participations mises en équivalence et les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Les autres charges, de 190 millions \$ depuis le début de l'exercice 2018, comprennent les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes sur participations mises en équivalence, qui incluaient la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE, et les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette.

### 2017

Les autres charges, de 56 millions \$ au troisième trimestre de 2017, comprennent les pertes sur participations mises en équivalence et les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette.

Les autres charges, de 40 millions \$ depuis le début de l'exercice 2017, comprenaient les pertes sur mise hors service et cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, les coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, les pertes sur placements et les pertes sur participations mises en équivalence, en partie compensées par les profits liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

## 2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2018 a diminué de 25 millions \$ et de 46 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution du bénéfice imposable et de la valeur plus élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines en 2018 par rapport à 2017.

## 2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 814 millions \$ au troisième trimestre de 2018, a augmenté de 11 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation, de la diminution de l'impôt sur le résultat et de la diminution des autres charges. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, par l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements et par la hausse des charges financières.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 2 179 millions \$, a diminué de 31 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des autres charges, de l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements et de la hausse des charges financières. Cette diminution a été partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé les coûts d'exploitation, par la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BPA de BCE, de 0,90 \$ au T3 2018, est demeuré stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et a diminué de 0,06 \$ depuis le début de l'exercice 2018, s'établissant à 2,42 \$.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au troisième trimestre de 2018 s'est établi à 861 millions \$, soit 0,96 \$ par action ordinaire, comparativement à 824 millions \$, soit 0,91 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté pour les neuf premiers mois de 2018 s'est établi à 2 357 millions \$, soit 2,62 \$ par action ordinaire, comparativement à 2 322 millions \$, soit 2,60 \$ par action ordinaire, pour les neuf premiers mois de 2017.

# 3 Analyse des secteurs d'activité

## 3.1 Services sans fil de Bell

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### EXPANSION DE LA COUVERTURE SANS FIL DU RÉSEAU LTE ADVANCED DANS LE SUD-EST DU MANITOBA

Bell MTS a annoncé la plus récente opération d'expansion de la couverture sans fil de son réseau évolution à long terme (LTE) Advanced (LTE-A) de pointe au Manitoba, en déployant des services sans fil à Stuartburn, à Woodridge et à Zhoda, des collectivités du sud-est de la province. Cette expansion, qui s'inscrit dans le plan de Bell MTS visant à investir 1 milliard \$ dans les infrastructures provinciales, permettra aux résidents et aux entreprises du sud-est du Manitoba de profiter du tout dernier développement de la technologie à large bande sans fil. Le service sans fil LTE-A a été lancé à Woodridge en septembre 2018, et il le sera à Stuartburn et à Zhoda en 2019.

#### ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME D'APPAREILS SANS FIL

La gamme étendue d'appareils de Bell Mobilité a continué de prendre de l'ampleur au T3 2018 avec l'ajout de plusieurs nouveaux appareils de quatrième génération (4G) LTE et LTE-A des grands fabricants de combinés, notamment les téléphones intelligents Samsung Galaxy Note 9, LG Q Stylo+, les iPhone XS et XS Max d'Apple ainsi que la montre Apple Watch Series 4. De plus, il était possible de précommander le iPhone XR d'Apple à partir du 19 octobre.

#### PARTENARIAT AVEC FORD DANS LE CADRE D'UNE NOUVELLE INITIATIVE DE VOITURE CONNECTÉE

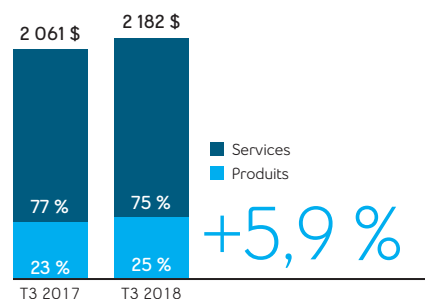
Bell est le premier fournisseur de services sans fil au pays à offrir des points d'accès Wi-Fi dans les véhicules Ford et Lincoln compatibles, au moyen de la solution intégrée Voiture connectée de Bell. Des services de diagnostics de véhicules seront également fournis grâce au réseau LTE national de Bell. Idéal pour les travailleurs mobiles, les navetteurs et les familles qui font de longs voyages, le service Voiture connectée permet aux passagers de naviguer sur Internet, de regarder du contenu en continu et de partager du contenu sur le réseau sans fil LTE à large bande de Bell, qu'ils soient sur la route ou à proximité de leur véhicule stationné. Le point d'accès Wi-Fi comprend une antenne externe et il est possible d'y connecter jusqu'à 10 appareils à la fois. Il est alimenté par le système électrique du véhicule, et non par la pile de l'appareil utilisé. Le service Voiture connectée est la prochaine étape dans l'évolution de l'expérience de véhicule intelligent. Elle entre dans le cadre de la stratégie de leadership de Bell en matière d'Internet des objets, qui vise à contribuer au développement des véhicules, maisons et entreprises connectés, ainsi que des villes intelligentes de l'avenir.

### ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

#### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2018

##### Services sans fil de Bell Produits

(en millions de dollars)



##### Services sans fil de Bell BAIIA ajusté

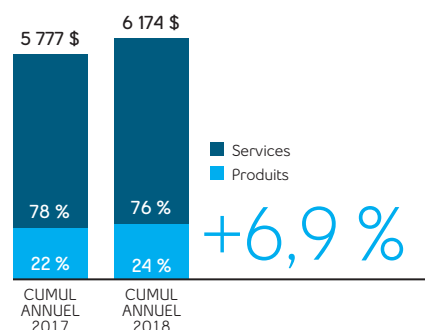
(en millions de dollars)

(Marge du BAIIA ajusté en pourcentage)



##### Services sans fil de Bell Produits

(en millions de dollars)



##### Services sans fil de Bell BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(Marge du BAIIA ajusté en pourcentage)





Croissance totale des abonnés <sup>(1)</sup>

**+5,3 %**

T3 2018 VS T3 2017

Activations nettes des services postpayés

**135 323**

Au T3 2018

Activations nettes des services prépayés

**42 511**

Au T3 2018

Taux de désabonnement des services postpayés  
au T3 2018

**1,14 %**

Amélioration de 0,02 pt VS T3 2017

PMU combiné  
par mois

T3 2018 : 56,67 \$  
T3 2017 : 57,77 \$

**(1,9) %**

FMU combinée  
par mois

T3 2018 : 69,28 \$  
T3 2017 : 69,78 \$

**(0,7) %**

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

## RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2018	CUMUL ANNUUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits tirés des services externes	1 618	1 580	38	2,4 %	4 680	4 503	177	3,9 %
Produits intersectoriels tirés des services	12	10	2	20,0 %	36	31	5	16,1 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>1 630</b>	<b>1 590</b>	<b>40</b>	<b>2,5 %</b>	<b>4 716</b>	<b>4 534</b>	<b>182</b>	<b>4,0 %</b>
Produits d'exploitation tirés des produits externes	552	469	83	17,7 %	1 456	1 240	216	17,4 %
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	—	2	(2)	(100,0)%	2	3	(1)	(33,3)%
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>552</b>	<b>471</b>	<b>81</b>	<b>17,2 %</b>	<b>1 458</b>	<b>1 243</b>	<b>215</b>	<b>17,3 %</b>
<b>Total des produits tirés des Services sans fil de Bell</b>	<b>2 182</b>	<b>2 061</b>	<b>121</b>	<b>5,9 %</b>	<b>6 174</b>	<b>5 777</b>	<b>397</b>	<b>6,9 %</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 5,9 % au T3 2018 et de 6,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la progression des produits tirés des services ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 2,5 % au trimestre considéré et de 4,0 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de l'accroissement continu de notre clientèle d'abonnés des services postpayés, atténué par la baisse du PMU combiné. La croissance des produits tirés des services depuis le début de l'exercice a également été favorablement touchée par l'acquisition de MTS, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.
- Les produits tirés des produits d'exploitation ont augmenté de 17,2 % au cours du trimestre et de 17,3 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison des ventes accrues d'appareils haut de gamme, des prix de détail plus élevés des combinés et de la hausse du volume de ventes découlant du nombre plus élevé d'activations brutes et de mises à niveau.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2018	CUMUL ANNUUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 231)	(1 151)	(80)	(7,0)%	(3 497)	(3 247)	(250)	(7,7)%
BAIIA ajusté	951	910	41	4,5 %	2 677	2 530	147	5,8 %
<b>Marge du BAIIA ajusté totale</b>	<b>43,6 %</b>	<b>44,2 %</b>		<b>(0,6) pt</b>	<b>43,4 %</b>	<b>43,8 %</b>		<b>(0,4) pt</b>

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 7,0 % au T3 2018 et de 7,7 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui est imputable aux éléments suivants :

- l'augmentation du coût des produits vendus découlant du volume de ventes accru et des coûts des combinés;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir les initiatives importantes et la croissance de l'entreprise.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diminution des dépenses de publicité.

Les coûts d'exploitation depuis le début de l'exercice reflètent également l'augmentation des coûts liés à l'acquisition de MTS.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 4,5 % au T3 2018 et de 5,8 % depuis le début de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de l'effet de la croissance des produits des activités ordinaires, ce qui a été en partie atténué par l'augmentation des charges d'exploitation. Les neuf premiers mois de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS, facteur atténué par l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$. La marge du BAIIA ajusté, établie en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a diminué de 0,6 point au T3 2018 et de 0,4 point depuis le début de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

#### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T3 2018	T3 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois)	56,67	57,77	(1,10)	(1,9)%	55,50	55,92	(0,42)	(0,8)%
Facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée (\$/mois)	69,28	69,78	(0,50)	(0,7)%	67,86	67,60	0,26	0,4 %
Activations brutes	535 647	460 053	75 594	16,4 %	1 408 589	1 211 923	196 666	16,2 %
Services postpayés	426 719	390 985	35 734	9,1 %	1 168 174	1 026 993	141 181	13,7 %
Services prépayés	108 928	69 068	39 860	57,7 %	240 415	184 930	55 485	30,0 %
Activations (pertes) nettes	177 834	106 982	70 852	66,2 %	336 697	174 570	162 127	92,9 %
Services postpayés	135 323	117 182	18 141	15,5 %	325 902	241 575	84 327	34,9 %
Services prépayés	42 511	(10 200)	52 711	516,8 %	10 795	(67 005)	77 800	116,1 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,27 %	1,32 %		0,05 pt	1,29 %	1,31 %		0,02 pt
Services postpayés	1,14 %	1,16 %		0,02 pt	1,13 %	1,14 %		0,01 pt
Services prépayés	2,76 %	2,95 %		0,19 pt	3,17 %	3,15 %		(0,02) pt
Abonnés <sup>(1)</sup>	9 487 368	9 008 273	479 095	5,3 %	9 487 368	9 008 273	479 095	5,3 %
Services postpayés <sup>(1)</sup>	8 728 436	8 243 446	484 990	5,9 %	8 728 436	8 243 446	484 990	5,9 %
Services prépayés	758 932	764 827	(5 895)	(0,8)%	758 932	764 827	(5 895)	(0,8)%

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

Le PMU combiné, qui s'est chiffré à 56,67 \$, a diminué de 1,9 % au T3 2018 et de 0,8 % depuis le début de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la diminution des frais excédentaires d'utilisation des données et des services vocaux attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits plus avantageux en matière de données, de la baisse du PMU généré par le contrat conclu avec Services partagés Canada ainsi que de l'effet dilutif sur le PMU combiné provenant de l'essor continu du nombre d'abonnés du service prépayé de Lucky Mobile. La proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme en service et les prix de détail plus élevés des combinés se sont traduits par une attribution plus importante des produits des activités ordinaires aux produits d'exploitation tirés des produits, ce qui a défavorablement touché le PMU combiné. Cette diminution a été atténuée par la proportion accrue d'abonnés des services postpayés, l'effet des modifications des prix en 2017 et en 2018, et le nombre grandissant d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée offrant une limite d'utilisation des données supérieure.

La FMU combinée représente le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et équivalant au PMU combiné, la mesure qui était utilisée avant l'adoption d'IFRS 15. La FMU combinée, qui s'est établie à 69,28 \$, a diminué de 0,7 % au T3 2018, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et a été touchée par les mêmes facteurs que pour le PMU. Cependant, comme la FMU est fondée sur le montant moyen facturé, elle n'est pas touchée par l'attribution plus importante aux produits d'exploitation tirés des produits. La FMU combinée depuis le début de l'exercice, qui s'est chiffrée à 67,86 \$, a augmenté de 0,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés, de l'effet des modifications des prix en 2017 et en 2018, et du nombre accru d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée offrant une limite d'utilisation des données supérieure, qui ont plus que contrebalancé les pressions susmentionnées.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a augmenté de 16,4 % au troisième trimestre de 2018 et de 16,2 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes tant pour les services postpayés que pour les services prépayés.

- Les activations brutes de services postpayés ont augmenté de 9,1 % au T3 2018 et de 13,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, en raison de l'intégration continue de clients découlant du contrat accordé par Services partagés Canada, de notre leadership en matière de vitesse et de technologie dans les réseaux mobiles et de la réalisation efficace des ventes dans nos canaux de vente au détail.
- Les activations brutes de services prépayés ont augmenté de 57,7 % au cours du trimestre considéré et de 30,0 % depuis le début de l'exercice, en raison de l'essor continu de Lucky Mobile.

Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil, de 1,27 %, a augmenté de 0,05 point au T3 2018, ce qui reflète la diminution du taux de désabonnement tant pour les services postpayés que pour les services prépayés. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, le taux de désabonnement combiné a diminué de 0,02 point pour s'établir à 1,29 %, en raison de la diminution du taux de désabonnement des services postpayés.

- Le taux de désabonnement des services postpayés s'est amélioré de 0,02 point pour se chiffrer à 1,14 % pour le trimestre considéré et de 0,01 point pour s'établir à 1,13 %, depuis le début de l'exercice, en raison de notre investissement constant dans les vitesses des réseaux et la fidélisation de la clientèle.
- Le taux de désabonnement des services prépayés s'est amélioré de 0,19 point pour se chiffrer à 2,76 % pour le trimestre considéré, grâce à l'incidence favorable sur la clientèle d'abonnés provenant de l'essor de Lucky Mobile. À l'inverse, pour les neuf premiers mois de l'exercice, le taux de désabonnement des services prépayés, qui s'est établi à 3,17 %, a augmenté de 0,02 point, ce qui reflète la baisse de la clientèle d'abonnés, compensée en partie par la diminution des désactivations.

Les activations nettes de services postpayés ont augmenté de 15,5 % au troisième trimestre de 2018 et de 34,9 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de l'augmentation des activations brutes, partiellement contrebalancée par le nombre accru de désactivations d'abonnés.

Les activations nettes de services prépayés se sont considérablement améliorées au T3 2018 et depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de l'augmentation des activations brutes et de la diminution des désactivations d'abonnés.

La clientèle des services sans fil au 30 septembre 2018 totalisait 9 487 368 abonnés, en hausse de 5,3 % comparativement à 9 008 273 à la fin du T3 2017. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté de 0,5 point pour s'établir à 92,0 % au T3 2018, comparativement à 91,5 % à l'exercice précédent.

## HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données.
- L'augmentation du coût des combinés découlant du nombre plus élevé d'appareils haut de gamme en service, de l'augmentation des nouvelles activations d'abonnés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils attribuable au nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans.
- La croissance des produits tirés des services sans fil découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés des services postpayés et d'un volume de ventes accru de combinés.
- L'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 92 % de la population canadienne.
- La capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

## 3.2 Services sur fil de Bell

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### AUGMENTATION DE LA VITESSE MAXIMALE DU SERVICE INTERNET FIBE À 1,5 GIGABIT PAR SECONDE, LA PLUS ÉLEVÉE DU SECTEUR

Bell a augmenté les vitesses d'accès de son service Internet Fibe pour les faire passer à 1,5 gigabit par seconde (Gbps), les vitesses d'accès jusqu'au domicile les plus rapides au pays. Désormais accessibles en Ontario et au Québec, les services Fibe à 1,5 gigabit avec utilisation illimitée devraient être lancés dans les provinces de l'Atlantique en novembre. Offert sur le réseau fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) de Bell et tirant parti du puissant modem et routeur Borne universelle 3000 déjà utilisé par la plupart des clients FTTP de Bell, le service Internet amélioré propose des vitesses totales allant jusqu'à 1,5 Gbps pour le téléchargement et jusqu'à 940 mégabits par seconde (Mbps) pour le téléversement.

Le réseau optique à large bande en expansion rapide de Bell est le plus étendu au pays : au total, plus de 9,5 millions de foyers et d'entreprises y ont accès dans 7 provinces, et environ 4,4 millions d'emplacements sont desservis par des connexions FTTP directes à la fin du T3 2018, en hausse par rapport à environ 3,7 millions à la fin de 2017.

#### DÉPLOIEMENT DU SERVICE INTERNET À LARGE BANDE HAUTE VITESSE DANS DES COLLECTIVITÉS RURALES

À la suite des essais concluants qui ont été menés au début de l'année avec la technologie du sans-fil au domicile (pour Wireless to the Home (WTTH)) dans les bandes de fréquences de 3,5 gigahertz (GHz) et de 28 GHz s'appuyant sur les technologies Massive Multiple Input Multiple Output (pour entrées multiples/sorties multiples, comportant un grand nombre d'antennes) et 8T8R de cinquième génération (5G), Bell a entrepris la construction du réseau WTTH dans des collectivités rurales au deuxième trimestre de 2018 et prévoit déployer le service dans 30 de ces collectivités d'ici la fin de 2018. Le réseau WTTH de Bell devrait offrir des vitesses de transmission à large bande de 25 à 50 Mbps, soit 10 fois plus rapides que les vitesses moyennes actuellement offertes dans ces secteurs. À la fin du troisième trimestre de 2018, la zone de couverture du réseau WTTH de Bell englobait 16 collectivités, rejoignant environ 12 000 foyers. L'innovation en matière de réseau WTTH s'inscrit en complément du vaste réseau à large bande de Bell en place dans les marchés urbains, et le déploiement de ce réseau dans des collectivités rurales souligne notre détermination à utiliser pleinement les ressources de spectre sans fil attribuées à Bell.

#### BELL LANCE SA PREMIÈRE PLATEFORME DE SERVICES RÉSEAU VIRTUEL EN NUAGE AU CANADA

Le 18 octobre 2018, Bell a lancé sa nouvelle plateforme Réseau virtuel, qui offre aux grandes entreprises clientes un éventail de fonctions réseau sur demande hébergées en toute sécurité dans le nuage privé de Bell. Premiers du genre au Canada, les services Réseau virtuel de Bell répondent aux besoins sur demande des clients en transformant et en centralisant les réseaux physiques dans des réseaux virtualisés pilotés par logiciel. Bell a également annoncé qu'elle serait le premier fournisseur de services canadien à offrir une solution de réseau étendu géré défini par logiciel (SD-WAN) fournie par Cisco Viptela. Il s'agit de la première fonction réseau virtualisée offerte sur la plateforme Réseau virtuel de Bell. Les services Réseau virtuel de Bell offrent aux entreprises de l'ensemble du pays une solution gérée complète.

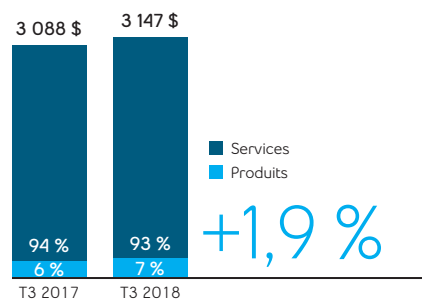
## ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2018

#### Services sur fil de Bell

##### Produits

(en millions de dollars)

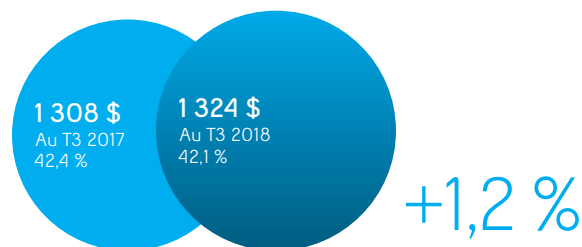


#### Services sur fil de Bell

##### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

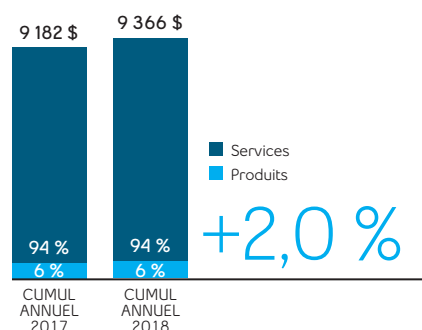
(Marge du BAlIA ajusté en pourcentage)



#### Services sur fil de Bell

##### Produits

(en millions de dollars)

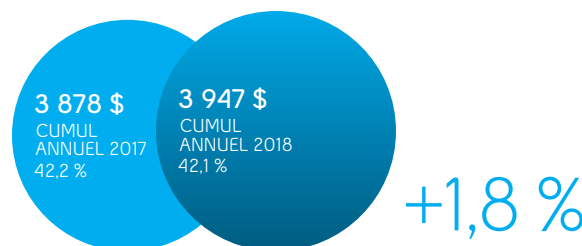


#### Services sur fil de Bell

##### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(Marge du BAlIA ajusté en pourcentage)



#### Services de télé<sup>(1)</sup>

**+0,6 %**

Croissance des abonnés

T3 2018 VS T3 2017

#### Services de télé IP

**40 091**

Total des activations nettes d'abonnés

Au T3 2018

#### Services internet haute vitesse<sup>(1), (2)</sup>

**+3,8 %**

Croissance des abonnés

T3 2018 VS T3 2017

#### Services internet haute vitesse

**47 749**

Total des activations nettes d'abonnés

Au T3 2018

#### Abonnés des sar résidentiels<sup>(1)</sup>

**(6,8) %**

Baisse des abonnés

Au T3 2018

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télé IP, de 14 599 et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse afin d'ajouter 16 116 abonnés, avec une diminution correspondante des abonnés des services postpayés dans le sans-fil, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

## RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 867	1 817	50	2,8 %	5 556	5 348	208	3,9 %
Services voix	950	994	(44)	(4,4)%	2 857	2 995	(138)	(4,6)%
Autres services	60	52	8	15,4 %	187	151	36	23,8 %
<b>Total des produits tirés des services externes</b>	<b>2 877</b>	<b>2 863</b>	<b>14</b>	<b>0,5 %</b>	<b>8 600</b>	<b>8 494</b>	<b>106</b>	<b>1,2 %</b>
Produits tirés des services intersectoriels	61	51	10	19,6 %	177	149	28	18,8 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>2 938</b>	<b>2 914</b>	<b>24</b>	<b>0,8 %</b>	<b>8 777</b>	<b>8 643</b>	<b>134</b>	<b>1,6 %</b>
Services de données	111	79	32	40,5 %	313	273	40	14,7 %
Équipements et autres	97	95	2	2,1 %	274	265	9	3,4 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits externes</b>	<b>208</b>	<b>174</b>	<b>34</b>	<b>19,5 %</b>	<b>587</b>	<b>538</b>	<b>49</b>	<b>9,1 %</b>
Produits intersectoriels tirés des produits	1	—	1	n.s.	2	1	1	100,0 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>209</b>	<b>174</b>	<b>35</b>	<b>20,1 %</b>	<b>589</b>	<b>539</b>	<b>50</b>	<b>9,3 %</b>
<b>Total des produits tirés des Services sur fil de Bell</b>	<b>3 147</b>	<b>3 088</b>	<b>59</b>	<b>1,9 %</b>	<b>9 366</b>	<b>9 182</b>	<b>184</b>	<b>2,0 %</b>

n.s. : non significatif

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 1,9 % au T3 2018 et de 2,0 % pour les neuf premiers mois de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la croissance des produits tirés des services de données et des autres services et des produits d'exploitation tirés des produits, contrebalancée en partie par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix.

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,8 % et de 1,6 % au T3 2018 et pour les neuf premiers mois de l'exercice, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

- **Les produits tirés des services de données** ont augmenté de 2,8 % au T3 2018 et de 3,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'accroissement de notre clientèle des services Internet et de télé IP, de l'effet des modifications des prix en 2017 et en 2018 et de l'augmentation des produits tirés des services IP et des solutions d'affaires. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, par la baisse continue de notre clientèle d'abonnés de la télé par satellite, par l'érosion continue des services de données traditionnels imputable en partie à la migration vers les services IP ainsi que par les pressions concurrentielles sur les prix dans nos marchés d'affaires. De plus, les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont été favorablement touchés par l'acquisition de MTS.
- **Les produits tirés des services voix** ont diminué de 4,4 % au T3 2018 et de 4,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui reflète l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP, les pressions concurrentielles sur les prix et les pressions sur les prix des interurbains dans notre marché résidentiel imputables à l'adoption par les clients de forfaits plus avantageux ainsi qu'à l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels par les clients résidentiels et d'affaires. Cette diminution a été atténuée par l'effet des modifications des prix en 2017 et en 2018 de nos services voix ainsi que par l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros au T3 2018. La contribution de l'acquisition de MTS a eu une incidence favorable sur les produits tirés des services voix au cours des neuf premiers mois de l'exercice.
- **Les produits tirés des autres services** ont augmenté de 15,4 % au T3 2018 et de 23,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce).

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont augmenté de 20,1 % et de 9,3 % au T3 2018 et depuis le début de l'exercice, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de l'augmentation de la demande d'équipement de télécommunications dans le marché des grandes entreprises. Les produits des activités ordinaires depuis le début de l'exercice ont également été favorablement touchés par l'acquisition de MTS.

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 823)	(1 780)	(43)	(2,4)%	(5 419)	(5 304)	(115)	(2,2)%
BAIIA ajusté	1 324	1 308	16	1,2 %	3 947	3 878	69	1,8 %
Marge du BAIIA ajusté	42,1 %	42,4 %		(0,3) pt	42,1	42,2		(0,1) pt

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 2,4 % au T3 2018 et de 2,2 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, essentiellement en raison de la hausse des coûts des produits vendus liée à l'augmentation des ventes de produits et des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications au cours du trimestre, découlant de la hausse des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les coûts d'exploitation ont subi les pressions exercées par l'acquisition de MTS, l'augmentation de la charge de retraite du fait qu'un profit avait été comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans la foulée de l'harmonisation de certains régimes de retraite PD de Bell Aliant à ceux de Bell Canada, les augmentations contractuelles des prix liées à la programmation dans nos services de télé et l'augmentation des dépenses de publicité au T1 2018 pendant les Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,2 % au T3 2018 et de 1,8 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits des activités ordinaires, atténuée par la hausse des charges d'exploitation. Les neuf premiers mois de l'exercice ont également été favorablement touchés par la contribution de l'acquisition de MTS, situation contrebalancée en partie par la charge de retraite accrue découlant d'un profit comptabilisé au T1 2017. La marge du BAIIA ajusté, qui s'est établie à 42,1 % au T3 2018, a diminué de 0,3 point et la marge du BAIIA ajusté depuis le début de l'exercice, qui s'est élevée à 42,1 %, a diminué de 0,1 point, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des ventes accrues de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

#### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

##### DONNÉES

##### Services internet haute vitesse

	T3 2018	T3 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services Internet haute vitesse	47 749	44 424	3 325	7,5 %	78 212	60 820	17 392	28,6 %
Abonnés des services Internet haute vitesse <sup>(1),(2)</sup>	3 904 304	3 763 101	141 203	3,8 %	3 904 304	3 763 101	141 203	3,8 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse afin d'ajouter 16 116 abonnés, avec une diminution correspondante des abonnés des services postpayés dans le sans-fil, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse ont augmenté de 7,5 % au T3 2018 et de 28,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, du fait de l'augmentation des activations nettes découlant du service Internet résidentiel de Virgin Mobile Canada, du nombre plus élevé d'activations de services de détail dans la zone de couverture de notre réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH), du nombre plus élevé d'activations pour le retour en classe, de l'effet plus marqué de nos services de télé en direct qui reposent sur une application, Alt Télé, et de l'augmentation du nombre d'activations dans notre marché des petites entreprises. Cette croissance a été contrebalancée en partie par les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, tant dans nos marchés de détail que de gros et par le nombre plus élevé de clients résidentiels dont les offres promotionnelles ont pris fin.

La clientèle des services Internet haute vitesse au 30 septembre 2018 totalisait 3 904 304 abonnés, en hausse de 3,8 % par rapport à la fin du T3 de l'exercice précédent.

##### Télé

	T3 2018	T3 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
Activations (pertes) nettes d'abonnés	8 601	1 738	6 863	394,9 %	(3 071)	(27 262)	24 191	88,7 %
Services de télé IP	40 091	36 399	3 692	10,1 %	74 317	75 228	(911)	(1,2)%
Total d'abonnés <sup>(1)</sup>	2 843 828	2 825 754	18 074	0,6 %	2 843 828	2 825 754	18 074	0,6 %
Services de télé IP <sup>(1)</sup>	1 639 233	1 517 833	121 400	8,0 %	1 639 233	1 517 833	121 400	8,0 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services de télé IP a augmenté de 14 599, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP ont augmenté de 10,1 % au T3 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance continue du nombre d'activations du service Alt Télé, du nombre plus élevé d'activations brutes de services dans la zone de couverture de notre réseau FTTH, ainsi que des nouveaux projets d'expansion de la zone de couverture en 2018. Cette augmentation a été atténuée par le nombre accru de désactivations découlant des offres accrocheuses de forfaits de services lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, le nombre plus élevé de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin, l'accélération de la substitution des services de télé traditionnelle par des services de contournement, l'incidence du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe et le fait qu'un nombre moindre de clients ont délaissé la télé par satellite. Les ajouts nets des services de télé IP depuis le début de l'exercice ont diminué de 1,2 %, le nombre accru de désactivations, qui découle des facteurs présentés ci-dessus, n'ayant été que partiellement compensé par le nombre accru d'activations.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite ont diminué de 9,1 % au T3 2018 et de 24,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la réduction du nombre de désactivations d'abonnés du service de détail, au nombre moindre de migrations vers les services de télé IP du fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite, et à la diminution du nombre d'offres promotionnelles lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les marchés ruraux. Les résultats depuis le début de l'exercice ont également été favorisés par le nombre moindre d'abonnés pour lesquels les offres promotionnelles ont pris fin.

Les activations nettes totales d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) ont augmenté de 6 863 au T3 2018 par rapport à l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des activations nettes des services de télé IP conjuguée à la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite. Les pertes nettes d'abonnés ont diminué de 24 191 au cours des premiers neuf mois de l'exercice par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite, contrebalancée en partie par la diminution des activations nettes des services de télé IP.

Le nombre d'abonnés des services de télé IP au 30 septembre 2018 totalisait 1 639 233, en hausse de 8,0 %, comparativement à 1 517 833 à la fin du T3 2017.

Le nombre d'abonnés du service de télé par satellite au 30 septembre 2018 totalisait 1 204 595, en baisse de 7,9 %, comparativement à 1 307 921 à la fin du T3 2017.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 843 828 au 30 septembre 2018, représentant une augmentation de 0,6 % depuis la fin du T3 2017.

#### VOIX

	T3 2018	T3 2017	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION	% DE VARIATION
SAR filaires résidentiels <sup>(1)</sup>	3 051 630	3 275 589	(223 959)	(6,8)%	3 051 630	3 275 589	(223 959)	(6,8)%
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels	(74 921)	(57 387)	(17 534)	(30,6)%	(203 119)	(197 813)	(5 306)	(2,7)%

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels a augmenté de 23 441, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du T1 2018.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels ont augmenté de 30,6 % au T3 2018 et de 2,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la diminution des activations découlant des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, à la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet, à l'effet positif moins marqué des offres de forfaits pour nos services de télé IP et au nombre moins élevé d'acquisitions de clients pour les trois produits par foyer.

Les abonnés des SAR résidentiels au 30 septembre 2018 totalisaient 3 051 630, en baisse de 6,8 % comparativement à 3 275 589 à la fin du T3 2017. Ce résultat représente une augmentation du taux d'érosion par rapport à la baisse de 1,3 % enregistrée au troisième trimestre de 2017, ce qui est attribuable à l'augmentation d'un exercice à l'autre du nombre d'abonnés par suite de l'acquisition de MTS, ce qui a été favorable au T3 2017.



## HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue de la clientèle d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement.
- L'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé.
- Le déploiement continu du réseau de fibre permettant une connexion directe et la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

## 3.3 Bell Média

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### NOUVEAU PARTENARIAT INNOVATEUR AVEC VICE MEDIA

Le 16 août 2018, Bell Média a conclu une entente à long terme avec VICE Media (VICE) aux termes de laquelle Bell Média devient le radiodiffuseur canadien exclusif de la nouvelle programmation originale du réseau linéaire américain de VICE, VICELAND, ainsi que de centaines d'heures de la bibliothèque de programmation de VICE, dès l'automne 2018 sur les multiples plateformes de Bell Média, notamment CraveTV. Les deux entreprises rechercheront également des occasions de co-production pour les plateformes de Bell Média au Canada et celles de VICE partout dans le monde. De plus, les deux entreprises mettront à profit leur expertise respective, unissant leurs efforts en matière de ventes de publicité afin d'offrir aux clients des solutions multiplateformes innovatrices.

#### PLUS LARGE DISTRIBUTION POUR IHEARTRADIO CANADA PODCAST NETWORK

iHeartRadio Canada Podcast Network, propriété de Bell Média, est maintenant offert aux auditeurs sur Spotify, accroissant ainsi la portée des balados originaux de Bell Média dans les catégories des sports, du divertissement, des styles de vie et des actualités, produits par TSN, Much Studios, RDS, CTV News, iHeartRadio Canada ainsi que les studios de Bell Média, sur toutes les grandes plateformes audio au pays. iHeartRadio Canada Podcast Network dispose d'une bibliothèque grand public très étoffée comptant plus de 11 000 émissions exceptionnelles, et des centaines de milliers d'heures de nouveau contenu sont produites chaque mois. En plus de Spotify, iHeartRadio Canada Podcast Network rejoint d'autres auditeurs de balados par l'entremise de partenaires de distribution, notamment Apple, Audible, Stitcher et Google Play Music.

#### PARTENARIAT EN AFFICHAGE EXTÉRIEUR AVEC CAMPSITE

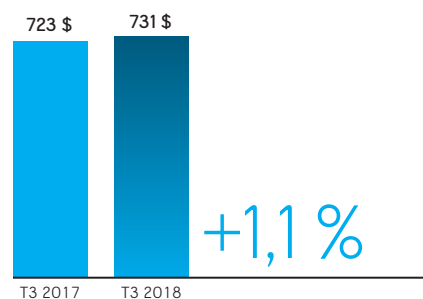
Le 10 septembre 2018, Astral, la division d'affichage extérieur de Bell Média, a conclu un nouveau partenariat avec Campsite, un chef de file en matière de programmation pour les campagnes d'affichage extérieur comptant des bureaux à Montréal. Avec cette entente, 240 faces d'affichage numérique grand format et éléments de mobilier urbain s'ajouteront à la gamme de faces d'Astral partout au Canada par l'entremise de la plateforme de programmation de Campsite. Entreprise lancée en 2016, Campsite s'illustre par des solutions novatrices destinées aux annonceurs qui souhaitent accroître leur rayonnement sur la scène numérique, optimiser leurs stratégies en tirant parti des données et prendre contact le plus rapidement possible avec plusieurs fournisseurs en n'utilisant qu'une seule plateforme.

### ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

#### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T3 2018

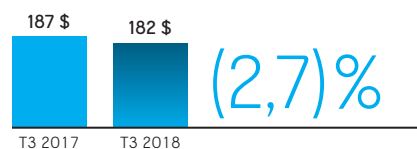
##### Bell Média Produits

(en millions de dollars)



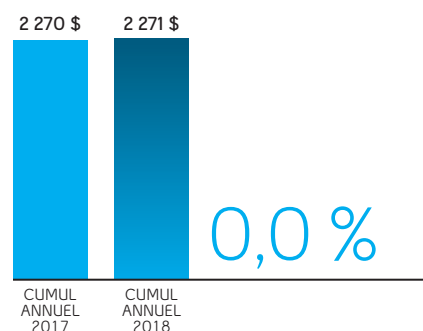
##### Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



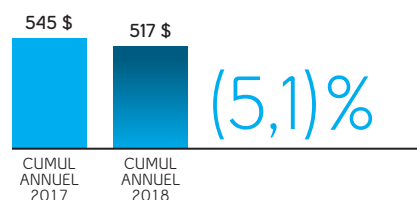
##### Bell Média Produits

(en millions de dollars)



##### Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien  
le plus regardé

12 des 20 émissions  
les plus regardées

Par l'ensemble des téléspectateurs  
à l'échelle nationale au T3 2018  
(saison d'été)

## RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	622	611	11	1,8 %	1 930	1 946	(16)	(0,8)%
Produits intersectoriels	109	112	(3)	(2,7)%	341	324	17	5,2 %
<b>Total des produits tirés de Bell Média</b>	<b>731</b>	<b>723</b>	<b>8</b>	<b>1,1 %</b>	<b>2 271</b>	<b>2 270</b>	<b>1</b>	<b>—</b>

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 1,1 % au T3 2018 et sont demeurés essentiellement inchangés pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2017.

- **Les produits tirés de la publicité** ont augmenté au T3 2018, mais ont diminué pour les neuf premiers mois de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La croissance d'un exercice à l'autre au T3 2018 est principalement attribuable à la hausse des produits tirés de la publicité provenant des services de télé spécialisée, surtout de la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA. Cette augmentation a plus que compensé l'incidence de la baisse de l'auditoire global ainsi que le glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement, qui ont eu une incidence défavorable sur nos services de télé traditionnelle et de radio. Ces facteurs conjugués au glissement des budgets de publicité au T1 2018 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang ont entraîné la baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité, atténuée par la hausse des produits tirés de l'affichage extérieur découlant de la croissance de la demande sur les faces numériques.
- **Les produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, situation principalement attribuable à la croissance continue de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout, à la contribution de TSN Direct et de RDS Direct, et à la hausse des tarifs relativement à certaines EDR, contrebalancée en partie par la baisse du nombre d'abonnés.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(549)	(536)	(13)	(2,4)%	(1 754)	(1 725)	(29)	(1,7)%
BAIIA ajusté	182	187	(5)	(2,7)%	517	545	(28)	(5,1)%
Marge du BAIIA ajusté	24,9 %	25,9 %		(1,0) pt	22,8 %	24,0 %		(1,2) pt

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,4 % au T3 2018 et de 1,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement par suite de la hausse continue des coûts relatifs à la programmation et au contenu liés aux droits de diffusion dans les sports, principalement en ce qui a trait à la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, à l'enrichissement continu du contenu de CraveTV ainsi qu'au renouvellement des ententes liées à la programmation des services de télé spécialisée.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 2,7 % au T3 2018 et de 5,1 % pour les premiers neuf mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, l'augmentation des produits d'exploitation ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges d'exploitation.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV a été classée au rang de premier réseau au Canada pour la 14<sup>e</sup> saison d'été consécutive dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes en ce qui a trait à la programmation des heures de grande écoute, comptant 12 des 20 émissions les plus regardées par l'ensemble des téléspectateurs. Dans toutes les principales catégories démographiques, CTV comptait plus d'émissions parmi les 20 émissions d'été les plus regardées que tous les autres réseaux réunis.
- Bell Média demeure le chef de file sur la scène canadienne des médias numériques en ce qui a trait aux visiteurs uniques, aux pages consultées totales et aux minutes de temps d'utilisation totales, avec des moyennes mensuelles de près de 21 millions de visiteurs uniques, de 406 millions de pages consultées et de 944 millions de minutes de temps d'utilisation totales. Bell Média s'est classée au sixième rang du classement des 100 meilleures propriétés en ligne au Canada, rejoignant 68 % de l'auditoire des médias numériques.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant 17 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, 72 millions d'heures de contenu.
- Astral est l'une des entreprises d'affichage extérieur les plus importantes au Canada, rejoignant 14 millions de consommateurs chaque semaine, avec son offre de cinq gammes de produits innovateurs et ses 31 000 faces d'affichage ou plus installées de manière stratégique dans les grandes villes du pays.

## HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter une amélioration de la croissance des ventes de publicité à la télé soutenue par la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV et la croissance continue de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

## 4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

### 4.1 Dette nette <sup>(1)</sup>

	AU 30 SEPTEMBRE 2018	AU 31 DÉCEMBRE 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dette à court terme	4 877	5 178	(301)	(5,8)%
Dette à long terme	19 584	18 215	1 369	7,5 %
Actions privilégiées <sup>(2)</sup>	2 002	2 002	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(826)	(625)	(201)	(32,2)%
<b>Dette nette</b>	<b>25 637</b>	<b>24 770</b>	<b>867</b>	<b>3,5 %</b>

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les normes IFRS la plus comparable.

(2) Cinquante pour cent des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2018 et en 2017 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

L'augmentation de 1 068 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-47 et série M-48, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 1 milliard \$, respectivement;
- l'émission des billets, série US-1, d'un montant en capital total de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA) et de 400 millions \$ US (526 millions \$ CA);
- l'augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 10 millions \$.

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par :

- le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-25, d'un montant en capital de 1 milliard \$;
- le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-28, d'un montant en capital de 400 millions \$;
- le remboursement anticipé des débetures, série M-33, d'un montant en capital de 300 millions \$;
- le remboursement anticipé des billets, série 9, d'un montant en capital de 200 millions \$;
- la diminution nette de 35 millions \$ de nos autres dettes et de nos obligations en vertu de contrats de location-financement.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 201 millions \$ découle principalement :

- des flux de trésorerie disponibles de 2 545 millions \$;
- de l'émission de titres d'emprunt d'un montant en capital de 629 millions \$ (déduction faite des remboursements);
- du montant de 68 millions \$ découlant de la cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs au titre de la vente des comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce à TELUS Communications Inc. (Telus).

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par :

- des dividendes de 2 002 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- un montant de 395 millions \$ payé pour des acquisitions d'entreprises surtout relativement à l'acquisition d'AlarmForce et d'Axia;
- un montant de 176 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- un montant de 175 millions \$ payé pour le rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités;
- des coûts liés aux acquisitions et autres payés de 65 millions \$;
- un montant de 55 millions \$ au titre de l'acquisition de licences de spectre;
- un remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de 51 millions \$.

## 4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D'ACTIONS
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	900 996 640
Actions émises pour l'acquisition d'AlarmForce	22 531
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	90 222
Rachat d'actions ordinaires	(3 085 697)
En circulation au 30 septembre 2018	898 023 696

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	10 490 249	55
Attribuées	3 656 169	57
Exercées <sup>(1)</sup>	(90 222)	42
Frappées de déchéance	(39 669)	58
En cours au 30 septembre 2018	14 016 527	56
Exercibles au 30 septembre 2018	4 576 307	52

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 était de 55 \$.

## 4.3 Flux de trésorerie

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 043</b>	2 233	(190)	(8,5)%	<b>5 596</b>	5 700	(104)	(1,8)%
Dépenses d'investissement	(1 010)	(1 040)	30	2,9 %	(2 997)	(2 934)	(63)	(2,1)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(21)	(14)	(66,7)%	(103)	(94)	(9)	(9,6)%
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(13)	10	76,9 %	(16)	(34)	18	52,9 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	19	24	(5)	(20,8)%	65	128	(63)	(49,2)%
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>1 014</b>	1 183	(169)	(14,3)%	<b>2 545</b>	2 766	(221)	(8,0)%
Acquisitions d'entreprises	(151)	—	(151)	n.s.	(395)	(1 635)	1 240	75,8 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(19)	(24)	5	20,8 %	(65)	(128)	63	49,2 %
Acquisition de licences de spectre	(19)	—	(19)	n.s.	(55)	—	(55)	n.s.
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	—	—	—	—	68	323	(255)	(78,9)%
Autres activités d'investissement	(9)	(37)	28	75,7 %	(64)	(51)	(13)	(25,5)%
Émission nette d'instruments d'emprunt	366	994	(628)	(63,2)%	629	1 839	(1 210)	(65,8)%
Émission d'actions ordinaires	1	4	(3)	(75,0)%	3	93	(90)	(96,8)%
Rachat d'actions ordinaires	—	—	—	—	(175)	—	(175)	n.s.
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(39)	(38)	(1)	(2,6)%	(176)	(179)	3	1,7 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(678)	(646)	(32)	(5,0)%	(2 002)	(1 866)	(136)	(7,3)%
Remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(10)	—	(10)	n.s.	(51)	—	(51)	n.s.
Autres activités de financement	(20)	(14)	(6)	(42,9)%	(61)	(36)	(25)	(69,4)%
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>436</b>	1 422	(986)	(69,3)%	<b>201</b>	1 126	(925)	(82,1)%

n.s. : non significatif

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2018 ont diminué de 190 millions \$ par rapport au T3 2017, surtout en raison de la diminution du fonds de roulement et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2018 ont diminué de 104 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution du fonds de roulement et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé, partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté et la baisse des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés.

Les flux de trésorerie disponibles au troisième trimestre de 2018 ont diminué de 169 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés, partiellement compensée par la diminution des dépenses d'investissement.

Les flux de trésorerie disponibles d'un exercice à l'autre, pour 2018, ont diminué de 221 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés et des dépenses d'investissement accrues.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	T3 2018	T3 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	181	186	5	2,7 %	524	513	(11)	(2,1)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>8,3 %</b>	9,0 %		0,7 pt	<b>8,5 %</b>	8,9 %		0,4 pt
Services sur fil de Bell	799	820	21	2,6 %	2 391	2 329	(62)	(2,7)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>25,4 %</b>	26,6 %		1,2 pt	<b>25,5 %</b>	25,4 %		(0,1) pt
Bell Média	30	34	4	11,8 %	82	92	10	10,9 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>4,1 %</b>	4,7 %		0,6 pt	<b>3,6 %</b>	4,1 %		0,5 pt
BCE	1 010	1 040	30	2,9 %	2 997	2 934	(63)	(2,1)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<b>17,2 %</b>	18,3 %		1,1 pt	<b>17,4 %</b>	17,5 %		0,1 pt

Les dépenses d'investissement de BCE, qui se sont chiffrées à 1 010 millions \$ au T3 2018, ont diminué de 30 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, tandis que les dépenses d'investissement depuis le début de l'exercice, qui se sont établies à 2 997 millions \$, ont augmenté de 63 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) se sont élevées à 17,2 % au T3 2018 et à 17,4 % depuis le début de l'exercice, en baisse de 1,1 point et de 0,1 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'écart d'un exercice à l'autre reflète :

- la baisse des dépenses d'investissement dans notre secteur du sur-fil de 21 millions \$ au T3 2018, alors que les dépenses d'investissement depuis le début de l'exercice ont augmenté de 62 millions \$, car la majorité des dépenses d'investissement ont été effectuées au cours du premier semestre de l'exercice. Nous avons continué d'axer nos efforts sur l'expansion de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ainsi que sur l'intégration de MTS et sur l'incidence de l'acquisition de MTS au cours des neuf premiers mois de l'exercice.
- des dépenses d'investissement moins élevées dans le sans-fil au T3 2018 de 5 millions \$, tandis que les dépenses au cours des neuf premiers mois de l'exercice ont augmenté de 11 millions \$. Même si nos dépenses au cours des deux derniers trimestres sont moins élevées que celles de l'exercice précédent, nous poursuivons l'expansion de notre réseau LTE-A, ce qui comprend le déploiement des petites cellules sans fil afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et les liaisons de raccordement pour les services de données, ainsi que l'expansion de la capacité des réseaux pour soutenir la croissance de la clientèle et de la consommation des services de données. Les coûts associés à l'intégration de MTS et l'incidence de l'acquisition de MTS au cours des neuf premiers mois de l'exercice ont également contribué à la hausse d'un exercice à l'autre des dépenses d'investissement.
- des dépenses d'investissement moins élevées chez Bell Média de 4 millions \$ et de 10 millions \$ au T3 2018 et pour les neuf premiers mois de l'exercice, respectivement, en raison des investissements plus importants en 2017 liés à l'exécution des contrats d'affichage extérieur obtenus ainsi que de la modernisation des studios de diffusion et du matériel de production télévisuelle de Bell Média.

## ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 31 août 2018, BCE a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Axia pour une contrepartie en trésorerie totale de 155 millions \$.

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE.

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media Ltd., pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

---

## CESSION D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Au T1 2018, BCE a vendu environ 39 000 comptes clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan à Telus, pour un produit total d'environ 68 millions \$.

Au cours du T2 2017, BCE a conclu la cession d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à Telus, pour un produit total de 323 millions \$.

---

## INSTRUMENTS D'EMPRUNT

### 2018

Au troisième trimestre de 2018, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 366 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débetures MTN, série M-48, et des billets, série US-1, de Bell Canada, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ et de 400 millions \$ US (526 millions \$ CA), respectivement. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-25, d'un montant en capital de 1 milliard \$, par les paiements de 130 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes ainsi que par le remboursement (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 30 millions \$.

Pour les neuf premiers mois de 2018, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 629 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-47 et série M-48, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 1 milliard \$, respectivement, des émissions des billets, série US-1, d'un montant en capital total de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA) et de 400 millions \$ US (526 millions \$ CA), respectivement, et des émissions (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 10 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-25 et série M-28, des débetures, série M-33, et des billets, série 9, d'un montant en capital de 1 milliard \$, de 400 millions \$, de 300 millions \$ et de 200 millions \$, respectivement, ainsi que par les paiements de 474 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

### 2017

Au troisième trimestre de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 994 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-40 et série M-46, d'un montant en capital de 700 millions \$ et de 800 millions \$, respectivement, contrebalancée partiellement par le remboursement (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 379 millions \$ et par les paiements de 127 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Pour les neuf premiers mois de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 839 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-40, série M-44, série M-45 et série M-46, d'un montant en capital de 700 millions \$, de 1 milliard \$, de 500 millions \$ et de 800 millions \$, respectivement, et de l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 56 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement d'emprunts de 480 millions \$ en vertu de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie, par les paiements de 387 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes et par le remboursement anticipé des débetures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$.

---

## RACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$. De ce coût total, 69 millions \$ représentent le capital déclaré et 3 millions \$ représentent la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

---

## DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au troisième trimestre de 2018, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 32 millions \$ par rapport au T3 2017, en raison d'un dividende plus élevé payé au T3 2018, de 0,7550 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,7175 \$ par action ordinaire au T3 2017.

Pour les neuf premiers mois de 2018, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 136 millions \$ par rapport à 2017, en raison d'un dividende plus élevé payé pour les neuf premiers mois de 2018, de 2,2275 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 2,1175 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent, et d'un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation plus élevé au T1 2018, principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS.



## 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre et les neuf premiers mois clos le 30 septembre 2018, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG de 409 millions \$ et de 757 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une hausse du taux d'actualisation réel, à 3,9 % au 30 septembre 2018, comparativement à 3,7 % au 30 juin 2018 et à 3,6 % au 31 décembre 2017, partiellement contrebalancée par un rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes en 2018.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG de 643 millions \$. Cette variation découle d'une hausse du taux d'actualisation réel, à 3,9 % au 30 septembre 2017, comparativement à 3,6 % au 30 juin 2017. Ce profit a été partiellement contrebalancé par un rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat, dans les AERG de 150 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,9 % au 30 septembre 2017, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

## 4.5 Gestion des risques financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
		VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	68	68	111	110
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	113	116	124	128
Titres d'emprunt, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	20 338	21 687	19 321	21 298

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>	
<b>30 septembre 2018</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	104	1	—	103
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(162)	—	(162)	—
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	69	—	115	(46)
<b>31 décembre 2017</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	103	1	—	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(48)	—	(48)	—
Passif financier lié à MLSE <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	60	—	106	(46)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Autres charges dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres charges dans les états du résultat net.

## RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 1 million \$ (4 millions \$) comptabilisé en résultat net au 30 septembre 2018 et un profit (une perte) de 125 millions \$ (133 millions \$) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2018, toutes les autres variables restant constantes.

Au T3 2018, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt additionnels, dont le montant notionnel s'élevait à 400 millions \$ US (526 millions \$ CA). Au T1 2018, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA). Ces swaps de devises et de taux d'intérêt servent à couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets, série US-1, venant à échéance en 2048. Se reporter à la note 10, *Dette*, dans les états financiers du T3 2018 de BCE.

Le tableau ci-après présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2018.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 458	\$ CA	3 214	2018-2019	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	226	\$ CA	292	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	343	\$ CA	8	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	31	\$ US	24	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	775	\$ CA	968	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	76	\$ CA	96	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	8	\$ CA	11	2018	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	17	\$ CA	20	2018	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	83	\$ CA	100	2018	Transactions prévues

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 30 millions \$ du bénéfice net au 30 septembre 2018.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2018 était un passif de 101 millions \$.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2018 serait un profit (une perte) de 33 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

## 4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

## 4.7 Liquidité

Le 17 octobre 2018, après la fin du trimestre, Bell Canada a augmenté le montant total de sa facilité de crédit renouvelable engagée et de sa facilité de crédit engagée liée à l'expansion, le faisant passer de 3,5 milliards \$ à 4,0 milliards \$, en ajoutant une nouvelle facilité renouvelable de 500 millions \$ qui vient à échéance en novembre 2019. Bell Canada peut, sous réserve de certaines conditions, convertir des avances prélevées sur la nouvelle facilité renouvelable de 500 millions \$ en emprunt à terme de un an. De plus, Bell Canada a prorogé l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante de 2,5 milliards \$ de un an, jusqu'en novembre 2023, ainsi que l'échéance de sa facilité de crédit engagée liée à l'expansion existante de 1,0 milliard \$ de un an, jusqu'en novembre 2021.

Nos besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

## 5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T3 2018 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 31 octobre 2018.

Le tableau ci-après, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2018			2017				DONNÉES DE 2016 AVANT L'ADOPTION D'IFRS 15
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation								
Services	5 117	5 129	4 964	5 152	5 054	5 078	4 811	5 169
Produits	760	657	626	884	643	610	525	533
Total des produits d'exploitation	5 877	5 786	5 590	6 036	5 697	5 688	5 336	5 702
BAlIA ajusté	2 457	2 430	2 254	2 329	2 405	2 382	2 166	2 121
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(54)	(24)	—	(47)	(23)	(36)	(84)	(11)
Amortissement des immobilisations corporelles	(779)	(787)	(780)	(783)	(760)	(767)	(724)	(719)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(220)	(221)	(212)	(208)	(207)	(210)	(185)	(165)
Bénéfice net	867	755	709	698	850	814	688	699
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	814	704	661	656	803	765	642	657
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,90	0,79	0,73	0,72	0,90	0,85	0,73	0,75
Dilué	0,90	0,79	0,73	0,72	0,90	0,85	0,73	0,75
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	898,0	898,0	900,2	900,6	900,4	900,1	875,7	870,5

## 6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, mises à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE.

### LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

#### EXAMEN DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BASE

Le 27 septembre 2018, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2018-377 dans laquelle il a clarifié certaines questions relatives au nouveau fonds établi afin de compléter les investissements gouvernementaux en vue d'élargir l'accès au service Internet à large bande partout au Canada (Fonds pour la large bande). Plus précisément, le CRTC a déterminé que le Fonds pour la large bande toucherait quatre aspects : i) le réseau de transport; ii) les services d'accès Internet à large bande fixes; iii) les services sans fil mobiles et iv) les services à large bande dans les collectivités dépendantes des satellites. Le CRTC a indiqué sa préférence pour les projets de réseau de transport susceptibles de profiter à plusieurs collectivités plutôt que pour les projets individuels, de même que sa préférence pour les projets d'infrastructure d'accès fixe plutôt que pour les projets de services sans fil mobiles. Une part allant jusqu'à 10 % du financement du Fonds pour la large bande sera allouée aux projets visant les collectivités dépendantes des satellites, comme il a été précédemment déterminé. Le CRTC n'a aucunement fait mention du moment où il commencerait à percevoir les sommes du Fonds pour la large bande ou du moment où il commencerait à lancer des appels d'offres.

### LOI SUR LA RADIODIFFUSION

#### MODIFICATIONS LIÉES À LA SUBSTITUTION SIMULTANÉE

Conformément à l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) récemment négocié, le gouvernement du Canada est tenu d'annuler la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-334 et ordonnance de radiodiffusion CRTC 2016-335 en vertu de laquelle le CRTC a exclu le Super Bowl du régime de substitution simultanée. Ainsi, Bell Média pourra procéder à la substitution simultanée lors du Super Bowl. Il est impossible de déterminer avec certitude à quel moment la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-334 et l'ordonnance de radiodiffusion CRTC 2016-335 seront annulées.

#### CODE SUR LA VENTE EN GROS

Dans la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-438, le CRTC a annoncé qu'il mettrait en œuvre un nouveau Code sur la vente en gros afin de régir les ententes commerciales entre les EDR, les services de programmation et les services de médias numériques, ce qui comprend l'imposition de restrictions additionnelles à la vente de chaînes de télé de gros et à la distribution des chaînes de télévision par les EDR conformément à l'Ordonnance de radiodiffusion CRTC 2015-439. Bell Canada et Bell Média ont interjeté appel de l'Ordonnance de radiodiffusion CRTC 2015-439 devant la Cour d'appel fédérale, alléguant que la mise en œuvre du Code sur la vente en gros du CRTC va à l'encontre de la *Loi sur le droit d'auteur* et n'est pas du ressort du CRTC en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la Cour d'appel fédérale a accueilli l'appel et a annulé l'Ordonnance de radiodiffusion 2015-439. Bien que la décision de la Cour soit positive pour Bell Média et Bell Canada, il est impossible d'en évaluer la portée sur nos activités pour l'instant. Les autres parties ont jusqu'au 30 novembre 2018 pour présenter une requête pour permission de faire appel de la décision de la Cour devant la Cour suprême du Canada.

#### RENOUVELLEMENTS DE LICENCES

Le 30 août 2018, le CRTC a publié la Décision de radiodiffusion CRTC 2018-334 et la Décision de radiodiffusion CRTC 2018-335 concernant le réexamen des renouvellements de licences des services de télévision des grands groupes de propriété de langue française et de langue anglaise. Le Conseil des ministres fédéral avait ordonné au CRTC de réexaminer certains éléments de ces décisions de renouvellement de licences ayant trait au soutien des émissions de langue anglaise d'intérêt national, ainsi que des émissions originales de langue française, des émissions de musique, des courts métrages et des documentaires.

Dans ses décisions, le CRTC a modifié les exigences en matière de dépenses imposées aux groupes de langue anglaise pour les émissions d'intérêt national, les augmentant dans le cas de la plupart des groupes de propriété, ce qui inclut Bell Média. En ce qui a trait aux émissions de langue française, le CRTC exige maintenant que tous les services de langue française consacrent 75 % de leurs dépenses en émissions canadiennes à la production d'émissions originales de langue française. En dernier lieu, bien que le CRTC n'ait imposé aucune exigence particulière en ce qui a trait aux courts métrages et aux émissions de vidéoclips, il a imposé une nouvelle exigence à tous les services de langue française et de langue anglaise, soit de consacrer 0,17 % de leurs revenus au fonds Musicaction (français) ou au fonds Factor (anglais) afin de soutenir les musiciens. Ces décisions sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et elles s'appliqueront jusqu'au 31 août 2022. Les décisions du CRTC n'ont pas d'incidence importante sur Bell Média.

## 7 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation, et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2018, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE et dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;

- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- le vol et le piratage de notre contenu en ligne, ainsi que l'absence de recours judiciaires efficaces pour se défendre;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs, impartiteurs et consultants à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités et respecter différentes obligations;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2017 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2017 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

De plus, se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE, pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2017 de BCE, laquelle section 4.7 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE et du présent rapport de gestion, pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, lesquelles rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2018 de BCE, dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et dans la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2018 de BCE, ainsi que dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

# 8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

## 8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T3 2018 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, selon la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 31 octobre 2018. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit. Les états financiers du T3 2018 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

### ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes.

#### IFRS 15

Nous avons appliqué IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, de façon rétrospective à chaque période de présentation de l'information financière antérieure présentée. IFRS 15 établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de produits et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'autres normes IFRS.

IFRS 15 a principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services de notre secteur Services sans fil de Bell. IFRS 15 a également une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les coûts d'obtention de contrats.

- Dans le cadre des accords de prestations multiples, les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel à l'exécution d'obligations de prestation supplémentaires. Bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés au cours de la durée d'un contrat soit en grande partie inchangé, la comptabilisation des produits des activités ordinaires pourrait être devancée et être reflétée avant les entrées de trésorerie afférentes, ce qui entraînera la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant au montant des produits tirés des activités ordinaires comptabilisés qui n'ont pas encore été facturés au client. L'actif sur contrat est réalisé pendant la durée du contrat conclu avec le client.
- Comme les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel, une proportion plus importante du montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée de certains contrats conclus avec des clients pourrait être attribuée à un produit livré, ce qui entraînerait une diminution correspondante des produits tirés des services.
- Les commissions de ventes et tout coût marginal d'obtention d'un contrat conclu avec un client sont comptabilisés dans l'état de la situation financière et amortis sur une base systématique correspondant au modèle de fourniture des produits ou des services associés au client, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Conformément à IFRS 15, nous appliquons les mesures de simplification suivantes :

- Les contrats achevés qui ont commencé et se sont terminés au cours de la même période de présentation de l'information financière et ceux qui se trouvaient achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ne sont pas retraités.
- Les contrats modifiés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ne sont pas retraités. L'effet global de ces modifications est reflété au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation remplies et non remplies.
- Lorsque notre droit à une contrepartie d'un client correspond directement à la valeur, pour le client, des produits et des services fournis jusqu'alors, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer. En ce qui concerne les contrats et les obligations de prestation faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, nous n'avons ni à fournir le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir, ni d'explication précisant quand nous nous attendons à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.
- Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période d'amortissement serait de un an ou moins sont immédiatement passés en charges.

#### IFRS 9

Nous avons appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, (révisée en juillet 2014), et les modifications corrélatives qui se rapportent aux autres normes IFRS de façon rétrospective, à l'exception des modifications à la comptabilité de couverture décrites ci-après qui sont appliquées prospectivement. Conformément aux dispositions transitoires, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur la valeur comptable de nos instruments financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2018. En raison de l'adoption d'IFRS 9, notre déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a augmenté de 4 millions \$.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est basé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » définies par IAS 39. Toutefois, l'adoption d'IFRS 9 n'a pas modifié les bases d'évaluation de nos actifs financiers.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres et certains instruments dérivés qui répondent aux conditions requises pour la comptabilité de couverture des flux de trésorerie évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les créances clients et autres débiteurs continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

La dépréciation des actifs financiers conformément à IFRS 9 est basée sur le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que sur le modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux actifs sur contrats et exige que nous tenions compte de facteurs comme les informations historiques, actuelles et prospectives lorsque nous évaluons les pertes de crédit attendues. En ce qui a trait aux créances clients et aux actifs sur contrats, nous utilisons la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les montants considérés comme irrécouvrables sont radiés et comptabilisés au poste *Coûts d'exploitation* dans l'état du résultat net.

Nous avons adopté le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 qui exige que nous nous assurions que les relations de comptabilité de couverture sont conformes à nos objectifs et à nos stratégies en matière de gestion des risques. De plus, nous appliquons une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture, car une évaluation rétrospective n'est plus exigée.

- En vertu d'IFRS 9, les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard des achats prévus d'actifs non financiers réglés au cours de la période sont reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans le coût initial de l'actif non financier lorsqu'il est comptabilisé. En vertu d'IAS 39, ces montants étaient reclassés hors des autres éléments du résultat global. Les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard d'autres achats prévus continuent d'être reclassés hors des autres éléments du résultat global en résultat net en vertu d'IFRS 9.

---

## FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Comme il est présenté à la note 2, *Principales méthodes comptables* de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, dont la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Nous continuons de réaliser des progrès en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 16, conformément à notre plan de mise en œuvre détaillé. Nous prévoyons poursuivre les tests et le processus de validation des données jusqu'à la fin de 2018 et être en mesure de présenter une estimation préliminaire de l'incidence d'IFRS 16 dans notre rapport de gestion annuel 2018. Par conséquent, nous ne pouvons pas encore effectuer une estimation fiable de l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers. Nous adopterons IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon une approche rétrospective modifiée.

---

## ADOPTION D'IFRS 15

En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons modifié les chiffres comparatifs pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos résultats présentés antérieurement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 est présentée ci-après. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 31 décembre 2017, notre état consolidé du résultat net et notre tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que la mise à jour des informations annuelles à fournir de 2017 sont présentées à la note 3, *Adoption d'IFRS 15*, de nos états financiers consolidés non audités pour la période close le 31 mars 2018.



## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos états consolidés du résultat net présentés antérieurement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS)	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017			PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Produits d'exploitation	5 678	19	5 697	16 761	(40)	16 721
Coûts d'exploitation	(3 312)	20	(3 292)	(9 800)	32	(9 768)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(23)	—	(23)	(143)	—	(143)
Amortissement des immobilisations corporelles	(765)	5	(760)	(2 256)	5	(2 251)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(208)	1	(207)	(604)	2	(602)
Charges financières						
Charges d'intérêts	(242)	—	(242)	(714)	—	(714)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	—	(18)	(54)	—	(54)
Autres charges	(56)	—	(56)	(40)	—	(40)
Impôt sur le résultat	(237)	(12)	(249)	(797)	—	(797)
<b>Bénéfice net</b>	<b>817</b>	<b>33</b>	<b>850</b>	<b>2 353</b>	<b>(1)</b>	<b>2 352</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>						
Actionnaires ordinaires	770	33	803	2 211	(1)	2 210
Actionnaires privilégiés	31	—	31	94	—	94
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	—	16	48	—	48
<b>Bénéfice net</b>	<b>817</b>	<b>33</b>	<b>850</b>	<b>2 353</b>	<b>(1)</b>	<b>2 352</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	<b>0,86</b>	<b>0,04</b>	<b>0,90</b>	<b>2,48</b>	<b>—</b>	<b>2,48</b>
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)</b>	<b>900,4</b>	<b>—</b>	<b>900,4</b>	<b>892,2</b>	<b>—</b>	<b>892,2</b>

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur certains postes de notre tableau des flux de trésorerie de 2017 présenté antérieurement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017			PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>						
Bénéfice net	817	33	850	2 353	(1)	2 352
Amortissements	973	(6)	967	2 860	(7)	2 853
Impôt sur le résultat	237	12	249	797	—	797
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	308	(39)	269	316	8	324
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 233</b>	<b>—</b>	<b>2 233</b>	<b>5 700</b>	<b>—</b>	<b>5 700</b>

## 8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les normes IFRS les plus comparables.

Au T1 2018, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, car ils pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté pour 2017 ont également été mis à jour à des fins de comparabilité.

### BAlIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAlIA AJUSTÉ

Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T3 2018 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

	T3 2018	T3 2017	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017
Bénéfice net	867	850	2 331	2 352
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	54	23	78	143
Amortissement des immobilisations corporelles	779	760	2 346	2 251
Amortissement des immobilisations incorporelles	220	207	653	602
Charges financières				
Charges d'intérêts	255	242	741	714
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	18	51	54
Autres charges	41	56	190	40
Impôt sur le résultat	224	249	751	797
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>2 457</b>	<b>2 405</b>	<b>7 141</b>	<b>6 953</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 877</i>	<i>5 697</i>	<i>17 253</i>	<i>16 721</i>
Marge du BAlIA ajusté	41,8 %	42,2 %	41,4 %	41,6 %

### BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNNDPC). Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les normes IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T3 2018		T3 2017		CUMUL ANNUEL 2018		CUMUL ANNUEL 2017	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	814	0,90	803	0,90	2 179	2,42	2 210	2,48
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	39	0,04	17	0,01	56	0,06	109	0,12
Pertes (profits) liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	5	0,01	(8)	(0,01)	83	0,10	(26)	(0,03)
Pertes nettes sur placements	—	—	—	—	20	0,02	14	0,01
Coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette	2	0,01	12	0,01	15	0,02	15	0,02
Charges pour perte de valeur	1	—	—	—	4	—	—	—
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>861</b>	<b>0,96</b>	<b>824</b>	<b>0,91</b>	<b>2 357</b>	<b>2,62</b>	<b>2 322</b>	<b>2,60</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les normes IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T3 2018	T3 2017	CUMUL ANNUEL 2018	CUMUL ANNUEL 2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 043	2 233	5 596	5 700
Dépenses d'investissement	(1 010)	(1 040)	(2 997)	(2 934)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(21)	(103)	(94)
Dividendes en trésorerie payés par les filiales aux détenteurs de PNDPC	(3)	(13)	(16)	(34)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	19	24	65	128
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>1 014</b>	<b>1 183</b>	<b>2 545</b>	<b>2 766</b>

## DETTE NETTE

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les normes IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 SEPTEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Dettes à court terme	4 877	5 178
Dettes à long terme	19 584	18 215
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(826)	(625)
Dettes nettes	25 637	24 770

## RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

## RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non définies par les PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
PMU	Le produit moyen par utilisateur (PMU) ou par abonné constitue une mesure pour effectuer le suivi de nos sources de produits récurrentes, qui a été mis à jour pour refléter l'adoption d'IFRS 15. Le PMU combiné des services sans fil correspond à certains produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
FMU	La facturation moyenne par utilisateur (FMU) ou abonné est le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. Cette mesure équivaut au PMU combiné, la mesure qui était utilisée avant l'adoption d'IFRS 15. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 120 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.</li><li>• Les abonnés des SAR ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.</li></ul>

## 8.3 Contrôles et procédures

### CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative.

# États financiers consolidés

## États consolidés du résultat net

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)		TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	NOTE	2018	2017	2018	2017
Produits d'exploitation	4	5 877	5 697	17 253	16 721
Coûts d'exploitation	4.5	(3 420)	(3 292)	(10 112)	(9 768)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	4.6	(54)	(23)	(78)	(143)
Amortissement des immobilisations corporelles	4	(779)	(760)	(2 346)	(2 251)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	(220)	(207)	(653)	(602)
Charges financières					
Charges d'intérêts		(255)	(242)	(741)	(714)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	(17)	(18)	(51)	(54)
Autres charges	7	(41)	(56)	(190)	(40)
Impôt sur le résultat	9	(224)	(249)	(751)	(797)
<b>Bénéfice net</b>		<b>867</b>	<b>850</b>	<b>2 331</b>	<b>2 352</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		814	803	2 179	2 210
Actionnaires privilégiés		36	31	107	94
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		17	16	45	48
<b>Bénéfice net</b>		<b>867</b>	<b>850</b>	<b>2 331</b>	<b>2 352</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	8	<b>0,90</b>	<b>0,90</b>	<b>2,42</b>	<b>2,48</b>
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)</b>		<b>898,0</b>	<b>900,4</b>	<b>898,7</b>	<b>892,2</b>

# États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2018	2017	2018	2017
<b>Bénéfice net</b>	<b>867</b>	850	<b>2 331</b>	2 352
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), après impôt sur le résultat</b>				
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net				
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 7 millions \$ et de 15 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017, respectivement, ainsi que de 2 millions \$ et de 27 millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017, respectivement <sup>(1)</sup>	(20)	(44)	(6)	(83)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (111) millions \$ et de (173) millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017, respectivement, ainsi que de (205) millions \$ et de 41 millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017, respectivement <sup>(2)</sup>	298	470	552	(109)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 4 millions \$ et de néant pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017, respectivement, ainsi que de (9) millions \$ et de néant pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017, respectivement <sup>(1)</sup>	(10)	—	25	—
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>	<b>268</b>	426	<b>571</b>	(192)
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>1 135</b>	1 276	<b>2 902</b>	2 160
<b>Total du bénéfice global attribuable aux :</b>				
Actionnaires ordinaires	1 083	1 231	2 748	2 020
Actionnaires privilégiés	36	31	107	94
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	14	47	46
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>1 135</b>	1 276	<b>2 902</b>	2 160

(1) Les montants liés à la variation nette de la valeur des dérivés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 n'ont pas été retraités, conformément aux dispositions transitoires lors de l'adoption d'IFRS 9, Instruments financiers, le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Se reporter à la note 2, Mode de présentation et principales méthodes comptables pour obtenir d'autres détails.

(2) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2018 était de 3,9 %, comparativement à 3,7 % au 30 juin 2018 et à 3,6 % au 31 décembre 2017. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2017 était de 3,9 %, comparativement à 3,6 % au 30 juin 2017 et à 4,0 % au 31 décembre 2016.

# États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE 30 SEPTEMBRE 2018 31 DÉCEMBRE 2017

	NOTE	30 SEPTEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		496	442
Équivalents de trésorerie		330	183
Créances clients et autres débiteurs		2 948	3 129
Stocks		491	380
Actifs sur contrat		906	832
Coûts du contrat		355	350
Charges payées d'avance		312	217
Autres actifs courants		164	122
<b>Total des actifs courants</b>		<b>6 002</b>	<b>5 655</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs sur contrat		440	431
Coûts du contrat		318	286
Immobilisations corporelles		24 726	24 029
Immobilisations incorporelles		13 357	13 258
Actifs d'impôt différé		122	144
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		770	814
Autres actifs non courants		1 262	757
Goodwill	3	10 657	10 428
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>51 652</b>	<b>50 147</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>57 654</b>	<b>55 802</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 778	3 875
Passifs sur contrat		701	693
Intérêts à payer		230	168
Dividendes à payer		701	678
Passifs d'impôt exigible		159	140
Dettes à court terme	10	4 877	5 178
<b>Total des passifs courants</b>		<b>10 446</b>	<b>10 732</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs sur contrat		201	201
Dettes à long terme	10	19 584	18 215
Passifs d'impôt différé		3 230	2 870
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	1 890	2 108
Autres passifs non courants		1 160	1 051
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>26 065</b>	<b>24 445</b>
<b>Total du passif</b>		<b>36 511</b>	<b>35 177</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>			
Actions privilégiées	13	4 004	4 004
Actions ordinaires	13	20 028	20 091
Surplus d'apport		1 161	1 162
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		4	(17)
Déficit		(4 378)	(4 938)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>		<b>20 819</b>	<b>20 302</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		324	323
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>21 143</b>	<b>20 625</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>57 654</b>	<b>55 802</b>



# États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2018 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE (PERTE GLOBALE) BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2017		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 938)	20 302	323	20 625
Adoption d'IFRS 9	2	—	—	—	—	(4)	(4)	—	(4)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 942)	20 298	323	20 621
Bénéfice net		—	—	—	—	2 286	2 286	45	2 331
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	17	552	569	2	571
<b>Total du bénéfice global</b>		—	—	—	17	2 838	2 855	47	2 902
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		—	5	—	—	—	5	—	5
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	2	—	(23)	(21)	—	(21)
Rachat d'actions ordinaires	13	—	(69)	(3)	—	(103)	(175)	—	(175)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce)	3	—	1	—	—	—	1	—	1
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	(2 141)	(2 141)	—	(2 141)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(5)	(5)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		—	—	—	4	—	4	—	4
Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(7)	(7)	(44)	(51)
Autres		—	—	—	—	—	—	3	3
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>		<b>4 004</b>	<b>20 028</b>	<b>1 161</b>	<b>4</b>	<b>(4 378)</b>	<b>20 819</b>	<b>324</b>	<b>21 143</b>

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		4 004	18 370	1 160	46	(4 978)	18 602	314	18 916
Bénéfice net		—	—	—	—	2 304	2 304	48	2 352
Autres éléments de perte globale		—	—	—	(81)	(109)	(190)	(2)	(192)
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global</b>		—	—	—	(81)	2 195	2 114	46	2 160
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		—	97	(5)	—	—	92	—	92
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		—	5	—	—	—	5	—	5
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	1	—	(18)	(17)	—	(17)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS)	3	—	1 594	—	—	—	1 594	—	1 594
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	(2 011)	(2 011)	—	(2 011)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	(35)	(35)
<b>Solde au 30 septembre 2017</b>		<b>4 004</b>	<b>20 066</b>	<b>1 156</b>	<b>(35)</b>	<b>(4 812)</b>	<b>20 379</b>	<b>325</b>	<b>20 704</b>

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2018	2017	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Bénéfice net		867	850	2 331	2 352
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	54	23	78	143
Amortissements		999	967	2 999	2 853
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	11	82	82	252	232
Charges d'intérêts nettes		251	239	732	704
Pertes sur placements	7	—	—	—	12
Impôt sur le résultat		224	249	751	797
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(69)	(64)	(230)	(238)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(20)	(20)	(58)	(58)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(27)	(30)	(95)	(111)
Intérêts payés		(207)	(242)	(695)	(714)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(161)	(66)	(558)	(468)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(19)	(24)	(65)	(128)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		69	269	154	324
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>2 043</b>	<b>2 233</b>	<b>5 596</b>	<b>5 700</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Dépenses d'investissement		(1 010)	(1 040)	(2 997)	(2 934)
Acquisitions d'entreprises	3	(151)	—	(395)	(1 635)
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	3	—	—	68	323
Acquisition de licences de spectre		(19)	—	(55)	—
Autres activités d'investissement		(9)	(37)	(64)	(51)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(1 189)</b>	<b>(1 077)</b>	<b>(3 443)</b>	<b>(4 297)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
(Diminution) augmentation des effets à payer		(30)	(379)	10	56
Diminution des créances clients titrisées		—	—	(2)	(10)
Émission de titres d'emprunt à long terme	10	1 530	1 515	2 996	3 011
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	10	(1 134)	(142)	(2 375)	(1 218)
Émission d'actions ordinaires		1	4	3	93
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(39)	(38)	(176)	(179)
Rachat d'actions ordinaires	13	—	—	(175)	—
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(678)	(646)	(2 002)	(1 866)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(35)	(21)	(103)	(94)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(13)	(16)	(34)
Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		(10)	—	(51)	—
Autres activités de financement		(20)	(14)	(61)	(36)
<b>Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement</b>		<b>(418)</b>	<b>266</b>	<b>(1 952)</b>	<b>(277)</b>
Augmentation nette de la trésorerie		242	1 040	54	857
Trésorerie au début de la période		254	420	442	603
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>496</b>	<b>1 460</b>	<b>496</b>	<b>1 460</b>
Augmentation nette des équivalents de trésorerie		194	382	147	269
Équivalents de trésorerie au début de la période		136	137	183	250
<b>Équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>330</b>	<b>519</b>	<b>330</b>	<b>519</b>

# Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2017 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 8 mars 2018.

*Les présentes notes sont non auditées.*

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

## Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros à l'échelle nationale partout au Canada. Notre secteur *Bell Média* fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion et des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

## Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 31 octobre 2018. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-après. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos résultats présentés antérieurement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 est présentée à la note 15, *Adoption d'IFRS 15*. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 31 décembre 2017, notre état consolidé du résultat net et notre tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que la mise à jour des informations annuelles à fournir de 2017 sont présentées à la note 3, *Adoption d'IFRS 15*, de nos états financiers consolidés non audités pour la période close le 31 mars 2018.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes.

### IFRS 15

Nous avons appliqué IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, de façon rétrospective à chaque période de présentation de l'information financière antérieure présentée. IFRS 15 établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de produits et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'autres normes IFRS.

IFRS 15 a principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services de notre secteur *Services sans fil de Bell*. IFRS 15 a également une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les coûts d'obtention de contrats.

- Dans le cadre des accords de prestations multiples, les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel à l'exécution d'obligations de prestation supplémentaires. Bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés au cours de la durée d'un contrat soit en grande partie inchangé, la comptabilisation des produits des activités ordinaires pourrait être devancée et être reflétée avant les entrées de trésorerie afférentes, ce qui entraînera la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant au montant des produits tirés des activités ordinaires comptabilisés qui n'ont pas encore été facturés au client. L'actif sur contrat est réalisé pendant la durée du contrat conclu avec le client.
- Comme les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel, une proportion plus importante du montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée de certains contrats conclus avec des clients pourrait être attribuée à un produit livré, ce qui entraînerait une diminution correspondante des produits tirés des services.
- Les commissions de ventes et tout coût marginal d'obtention d'un contrat conclu avec un client sont comptabilisés dans l'état de la situation financière et amortis sur une base systématique correspondant au modèle de fourniture des produits ou des services associés au client, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Conformément à IFRS 15, nous appliquons les mesures de simplification suivantes :

- Les contrats achevés qui ont commencé et se sont terminés au cours de la même période de présentation de l'information financière et ceux qui se trouvaient achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ne sont pas retraités.
- Les contrats modifiés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ne sont pas retraités. L'effet global de ces modifications est reflété au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation remplies et non remplies.
- Lorsque notre droit à une contrepartie d'un client correspond directement à la valeur, pour le client, des produits et des services fournis jusqu'alors, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer. En ce qui concerne les contrats et les obligations de prestation faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, nous n'avons ni à fournir le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir, ni d'explication précisant quand nous nous attendons à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.
- Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période d'amortissement serait de un an ou moins sont immédiatement passés en charges.

## IFRS 9

Nous avons appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, (révisée en juillet 2014), et les modifications corrélatives qui se rapportent aux autres normes IFRS de façon rétrospective, à l'exception des modifications à la comptabilité de couverture décrites ci-après qui sont appliquées prospectivement. Conformément aux dispositions transitoires, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur la valeur comptable de nos instruments financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2018. En raison de l'adoption d'IFRS 9, notre déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a augmenté de 4 millions \$.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est basé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » définies par IAS 39. Toutefois, l'adoption d'IFRS 9 n'a pas modifié les bases d'évaluation de nos actifs financiers.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres et certains instruments dérivés qui répondent aux conditions requises pour la comptabilité de couverture des flux de trésorerie évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les créances clients et autres débiteurs continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

La dépréciation des actifs financiers conformément à IFRS 9 est basée sur le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que sur le modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux actifs sur contrats et exige que nous tenions compte de facteurs comme les informations historiques, actuelles et prospectives lorsque nous évaluons les pertes de crédit attendues. En ce qui a trait aux créances clients et aux actifs sur contrats, nous utilisons la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les montants considérés comme irrécouvrables sont radiés et comptabilisés au poste Coûts d'exploitation dans l'état du résultat net.

Nous avons adopté le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 qui exige que nous nous assurions que les relations de comptabilité de couverture sont conformes à nos objectifs et à nos stratégies en matière de gestion des risques. De plus, nous appliquons une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture, car une évaluation rétrospective n'est plus exigée.

- En vertu d'IFRS 9, les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard des achats prévus d'actifs non financiers réglés au cours de la période sont reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans le coût initial de l'actif non financier lorsqu'il est comptabilisé. En vertu d'IAS 39, ces montants étaient reclassés hors des autres éléments du résultat global. Les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard d'autres achats prévus continuent d'être reclassés hors des autres éléments du résultat global en résultat net en vertu d'IFRS 9.

---

## FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Comme il est présenté à la note 2, *Principales méthodes comptables* de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, dont la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Nous continuons de réaliser des progrès en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 16, conformément à notre plan de mise en œuvre détaillé. Nous prévoyons poursuivre les tests et le processus de validation des données jusqu'à la fin de 2018 et être en mesure de présenter une estimation préliminaire de l'incidence d'IFRS 16 dans nos états financiers consolidés annuels 2018. Par conséquent, nous ne pouvons pas encore effectuer une estimation fiable de l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers. Nous adopterons IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon une approche rétrospective modifiée.

## Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises

2018

### ACQUISITION D'AXIA NETMEDIA CORPORATION

Le 31 août 2018, BCE a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Axia NetMedia Corporation (Axia) pour une contrepartie en trésorerie totale de 155 millions \$.

Axia fournit des services liés aux réseaux à large bande à des clients commerciaux et gouvernementaux dans l'ensemble de la province de l'Alberta. L'acquisition d'Axia permet d'élargir l'étendue des activités de BCE liées aux services à large bande en Alberta et ajoutera environ 10 000 kilomètres au réseau de fibre dans notre zone de couverture.

Dans nos états financiers consolidés, Axia est incluse dans le secteur *Services sur fil de Bell*.

La répartition du prix d'achat tient compte de certaines estimations provisoires, en particulier des estimations liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Le tableau ci-après résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	155
<b>Coût total à répartir</b>	<b>155</b>
Créances clients et autres débiteurs	6
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(9)
Immobilisations corporelles	64
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	19
Autres passifs non courants	(8)
	72
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3
<b>Juste valeur des actifs nets acquis</b>	<b>75</b>
<b>Goodwill <sup>(1)</sup></b>	<b>80</b>

(1) Le goodwill résulte principalement des synergies attendues et de la croissance future et n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe des Services sur fil de Bell.

La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation et notre bénéfice net consolidés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

### ACQUISITION D'ALARMFORCE

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Après l'acquisition d'AlarmForce, le 5 janvier 2018, BCE a vendu à TELUS Communications Inc. (Telus) les comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, pour un produit total d'environ 68 millions \$.

AlarmForce fournit à ses abonnés résidentiels et d'affaires des services de surveillance vidéo, d'intervention d'urgence personnelle et d'alarme de sécurité ainsi que d'autres services connexes. L'acquisition d'AlarmForce favorise notre expansion stratégique au sein du marché de la maison connectée.

Dans nos états financiers consolidés, AlarmForce est incluse dans le secteur Services sur fil de Bell.

La répartition du prix d'achat tient compte d'estimations provisoires, en particulier des estimations liées aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Le tableau ci-après résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	181
Émission de 22 531 actions ordinaires de BCE <sup>(1)</sup>	1
<b>Coût total à répartir</b>	<b>182</b>
Actifs détenus en vue de la vente <sup>(2)</sup>	68
Immobilisations corporelles	8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée <sup>(3)</sup>	34
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	1
Passifs d'impôt différé	(7)
Autres passifs non courants	(1)
	<b>103</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4
<b>Juste valeur des actifs nets acquis</b>	<b>107</b>
<b>Goodwill<sup>(4)</sup></b>	<b>75</b>

(1) Comptabilisées à la juste valeur selon le cours de marché de l'action ordinaire de BCE à la date d'acquisition.

(2) Composés principalement de relations clients comptabilisées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

(3) Composées principalement des relations clients.

(4) Le goodwill résulte principalement des synergies attendues et de la croissance future et n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe des Services sur fil de Bell.

Les produits d'exploitation, d'un montant de 35 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 3 millions \$, provenant d'AlarmForce sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. Ces montants reflètent l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

## ANNULATION DE L'ENTENTE VISANT L'ACQUISITION DES CHÂÎNES SPÉCIALISÉES SÉRIES+ ET HISTORIA

Le 17 octobre 2017, BCE a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (Corus) visant l'acquisition des chaînes spécialisées francophones Séries+ et Historia. Le 28 mai 2018, le Bureau de la concurrence a annoncé qu'il n'approuvait pas la vente des chaînes à BCE. Par conséquent, BCE et Corus ont mis fin à leur entente.

## 2017

### ACQUISITION DE MTS

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE. BCE a financé la composante en trésorerie de la transaction à l'aide d'un financement par emprunt.

Les produits d'exploitation, d'un montant de 500 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 72 millions \$, provenant des activités acquises de MTS sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. En supposant que l'acquisition de MTS ait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les produits d'exploitation et le bénéfice net consolidés de BCE pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 auraient été de 16 915 millions \$ et de 2 363 millions \$, respectivement. Ces montants reflètent l'élimination des transactions intersociétés, les coûts de financement et l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

Au cours du T2 2017, BCE a conclu la cession d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à Telus, pour un produit total de 323 millions \$.

### ACQUISITION DE CIESLOK MEDIA LTD. (CIESLOK MEDIA)

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation et notre bénéfice net consolidés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

## Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 170	3 085	622	—	5 877
Produits intersectoriels		12	62	109	(183)	—
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 182</b>	<b>3 147</b>	<b>731</b>	<b>(183)</b>	<b>5 877</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 231)	(1 823)	(549)	183	(3 420)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>951</b>	<b>1 324</b>	<b>182</b>	<b>—</b>	<b>2 457</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(5)	(42)	(7)	—	(54)
Amortissements		(167)	(797)	(35)	—	(999)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(255)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(17)
Autres charges	7					(41)
Impôt sur le résultat						(224)
<b>Bénéfice net</b>						<b>867</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 049	3 037	611	—	5 697
Produits intersectoriels		12	51	112	(175)	—
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 061</b>	<b>3 088</b>	<b>723</b>	<b>(175)</b>	<b>5 697</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 151)	(1 780)	(536)	175	(3 292)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>910</b>	<b>1 308</b>	<b>187</b>	<b>—</b>	<b>2 405</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(3)	(19)	(1)	—	(23)
Amortissements		(166)	(764)	(37)	—	(967)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(242)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(18)
Autres charges	7					(56)
Impôt sur le résultat						(249)
<b>Bénéfice net</b>						<b>850</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		6 136	9 187	1 930	—	17 253
Produits intersectoriels		38	179	341	(558)	—
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>6 174</b>	<b>9 366</b>	<b>2 271</b>	<b>(558)</b>	<b>17 253</b>
Coûts d'exploitation	5	(3 497)	(5 419)	(1 754)	558	(10 112)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>2 677</b>	<b>3 947</b>	<b>517</b>	<b>—</b>	<b>7 141</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(11)	(50)	(17)	—	(78)
Amortissements		(492)	(2 395)	(112)	—	(2 999)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(741)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(51)
Autres charges	7					(190)
Impôt sur le résultat						(751)
<b>Bénéfice net</b>						<b>2 331</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		5 743	9 032	1 946	—	16 721
Produits intersectoriels		34	150	324	(508)	—
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5 777</b>	<b>9 182</b>	<b>2 270</b>	<b>(508)</b>	<b>16 721</b>
Coûts d'exploitation	5	(3 247)	(5 304)	(1 725)	508	(9 768)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>2 530</b>	<b>3 878</b>	<b>545</b>	<b>—</b>	<b>6 953</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(8)	(121)	(14)	—	(143)
Amortissements		(447)	(2 296)	(110)	—	(2 853)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(714)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(54)
Autres charges	7					(40)
Impôt sur le résultat						(797)
<b>Bénéfice net</b>						<b>2 352</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.



## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2018	2017	2018	2017
<b>Services<sup>(1)</sup></b>				
Services sans fil	1 618	1 580	4 680	4 503
Services de données	1 867	1 817	5 556	5 348
Services voix	950	994	2 857	2 995
Services de médias	622	611	1 930	1 946
Autres services	60	52	187	151
<b>Total des gammes de services</b>	<b>5 117</b>	<b>5 054</b>	<b>15 210</b>	<b>14 943</b>
<b>Produits<sup>(2)</sup></b>				
Services sans fil	552	469	1 456	1 240
Services de données	111	79	313	273
Équipements et autres	97	95	274	265
<b>Total des gammes de produits</b>	<b>760</b>	<b>643</b>	<b>2 043</b>	<b>1 778</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>5 877</b>	<b>5 697</b>	<b>17 253</b>	<b>16 721</b>

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

## Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2018	2017	2018	2017
<b>Coûts de la main-d'œuvre</b>					
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 065)	(1 045)	(3 213)	(3 120)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	11	(65)	(64)	(201)	(178)
Autres coûts de la main-d'œuvre <sup>(1)</sup>		(262)	(259)	(772)	(776)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		280	270	823	783
<b>Total des coûts de la main-d'œuvre</b>		<b>(1 112)</b>	<b>(1 098)</b>	<b>(3 363)</b>	<b>(3 291)</b>
Coût des ventes <sup>(2)</sup>		(1 785)	(1 678)	(5 215)	(4 983)
Autres coûts d'exploitation <sup>(3)</sup>		(523)	(516)	(1 534)	(1 494)
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>(3 420)</b>	<b>(3 292)</b>	<b>(10 112)</b>	<b>(9 768)</b>

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

## Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2018	2017	2018	2017
Coûts liés aux indemnités de départ	(52)	(14)	(76)	(61)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(2)	(9)	(2)	(82)
<b>Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres</b>	<b>(54)</b>	<b>(23)</b>	<b>(78)</b>	<b>(143)</b>

## COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent des charges liées aux initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre et incluent une réduction du nombre de postes de cadre de 4 % pour l'ensemble de BCE en 2018.

## COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. Les coûts liés aux acquisitions comprennent également une perte liée au transfert de licences de spectre relativement à l'acquisition de MTS en 2017.

## Note 7 Autres charges

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2018	2017	2018	2017
(Pertes nettes) profits nets lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés comme couverture économique des règlements en instruments de capitaux propres au titre des régimes de rémunération fondée sur des actions <sup>(1)</sup>		(7)	10	(114)	35
Pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Exploitation		(26)	(39)	(29)	(8)
Pertes sur placements <sup>(2)</sup>		—	—	(20)	(2)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	10	(2)	(16)	(20)	(20)
Perte de valeur d'actifs		(1)	—	(5)	—
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(4)	(8)	(5)	(34)
Pertes sur placements		—	—	—	(12)
Autres <sup>(1)</sup>		(1)	(3)	3	1
<b>Total des autres charges</b>		<b>(41)</b>	<b>(56)</b>	<b>(190)</b>	<b>(40)</b>

(1) Nous avons reclassé les montants de la période antérieure afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

(2) La perte de 20 millions \$ en 2018 représente la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

## Note 8 Bénéfice par action

Le tableau ci-après présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2018	2017	2018	2017
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base</b>	<b>814</b>	803	<b>2 179</b>	2 210
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7550	0,7175	2,2650	2,1525
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	898,0	900,4	898,7	892,2
Exercice présumé d'options sur actions <sup>(1)</sup>	0,3	0,7	0,3	0,7
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>	<b>898,3</b>	901,1	<b>899,0</b>	892,9

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 12 020 070 au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 5 808 258 au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2017.

## Note 9 Impôt sur le résultat

Au cours des T3 2018 et 2017, diverses positions fiscales incertaines ont été réglées, ce qui a entraîné la reprise de passifs d'impôt différé.

## Note 10 Dette

### 2018

Le 21 septembre 2018, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures à moyen terme (MTN), série M-25, à 3,35 %, dont le capital en cours s'établissait à 1 milliard \$, et qui venaient à échéance le 18 juin 2019.

Le 14 septembre 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets, série US-1, à 4,464 %, dont le capital s'établit à 400 millions \$ US (526 millions \$ CA), et qui viennent à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2048. Ces billets, série US-1, ont été émis dans le cadre de la réouverture des billets, série US-1, à 4,464 %, en circulation de Bell Canada, émis le 29 mars 2018, et font partie de la même série.

Le 21 août 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-48, à 3,80 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 21 août 2028.

Le 4 mai 2018, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures MTN, série M-28, à 3,50 %, dont le capital en cours s'établissait à 400 millions \$, et qui venaient à échéance le 10 septembre 2018.

Le 16 avril 2018, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses billets, série 9, à 4,59 %, dont le capital en cours s'établissait à 200 millions \$, et qui venaient à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2018. En outre, à la même date, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures, série M-33, à 5,52 %, dont le capital en cours s'établissait à 300 millions \$, et qui venaient à échéance le 26 février 2019.

Le 29 mars 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets, série US-1, à 4,464 %, dont le capital s'établit à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), et qui viennent à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2048.

Le 12 mars 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-47, à 3,35 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 12 mars 2025.

Les billets, série US-1, ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 12, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, nous avons inscrit des charges de 2 millions \$ et de 20 millions \$ liées au remboursement anticipé de la dette, respectivement, qui ont été comptabilisées au poste *Autres charges* dans l'état du résultat net.

Après la fin du trimestre, le 15 octobre 2018, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses billets, série 8, à 5,625 %, dont le capital en cours s'établissait à 200 millions \$, et qui venaient à échéance le 16 décembre 2019.

En outre, après la fin du trimestre, le 17 octobre 2018, Bell Canada a augmenté le montant total de sa facilité de crédit renouvelable engagée et de sa facilité de crédit engagée liée à l'expansion, le faisant passer de 3,5 milliards \$ à 4,0 milliards \$, en ajoutant une nouvelle facilité renouvelable de 500 millions \$ qui vient à échéance en novembre 2019. Bell Canada peut, sous réserve de certaines conditions, convertir des avances prélevées sur la nouvelle facilité renouvelable de 500 millions \$ en emprunt à terme de un an. De plus, Bell Canada a prorogé l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante de 2,5 milliards \$ de un an, jusqu'en novembre 2023, ainsi que l'échéance de sa facilité de crédit engagée liée à l'expansion existante de 1,0 million \$ de un an, jusqu'en novembre 2021.

## Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

### COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

### COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite PD	(53)	(54)	(159)	(155)
Régimes de retraite CD	(25)	(23)	(82)	(78)
AAPE	(1)	(1)	(3)	(4)
Profit découlant de la modification des AAPE	—	—	—	16
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	14	14	43	43
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation</b>	<b>(65)</b>	<b>(64)</b>	<b>(201)</b>	<b>(178)</b>
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	—	—	(4)	(4)
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(65)</b>	<b>(64)</b>	<b>(205)</b>	<b>(182)</b>

## COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite PD	(6)	(5)	(17)	(14)
AAPE	(11)	(13)	(34)	(40)
<b>Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(17)</b>	<b>(18)</b>	<b>(51)</b>	<b>(54)</b>

## Note 12 Actifs et passifs financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	68	68	111	110
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	113	116	124	128
Titres d'emprunt, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	20 338	21 687	19 321	21 298

Le tableau ci-après présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>	
<b>30 septembre 2018</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	104	1	—	103
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(162)	—	(162)	—
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	69	—	115	(46)
<b>31 décembre 2017</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	103	1	—	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(48)	—	(48)	—
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	—	—	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	60	—	106	(46)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net.

## RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 1 million \$ (4 millions \$) comptabilisé en résultat net au 30 septembre 2018 et un profit (une perte) de 125 millions \$ (133 millions \$) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2018, toutes les autres variables restant constantes.

Au T3 2018, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt additionnels, dont le montant notionnel s'élevait à 400 millions \$ US (526 millions \$ CA). Au T1 2018, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA). Ces swaps de devises et de taux d'intérêt servent à couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets, série US-1, venant à échéance en 2048. Se reporter à la note 10, *Dette*, pour obtenir plus de détails.

Le tableau ci-après présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2018.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 458	\$ CA	3 214	2018-2019	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	226	\$ CA	292	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	343	\$ CA	8	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	31	\$ US	24	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	775	\$ CA	968	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	76	\$ CA	96	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	8	\$ CA	11	2018	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	17	\$ CA	20	2018	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	83	\$ CA	100	2018	Transactions prévues

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 30 millions \$ du bénéfice net au 30 septembre 2018.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2018 était un passif de 101 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 septembre 2018 serait un profit (une perte) de 33 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

## Note 13 Capital social

### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (OPRA) DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$. De ce coût total, 69 millions \$ représentent le capital déclaré et 3 millions \$ représentent la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

### CONVERSION ET REFIXATION DU TAUX DE DIVIDENDE SUR LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG

Le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables, série AQ, de BCE a été fixé pour les cinq prochains exercices, avec prise d'effet le 30 septembre 2018, passant de 4,812 % à 4,25 %.

Le 1<sup>er</sup> mars 2018, 397 181 des 5 069 935 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux fixe rachetables, série AC, de BCE (actions privilégiées, série AC) ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux variable rachetables, série AD (actions privilégiées, série AD). De plus, le 1<sup>er</sup> mars 2018, 5 356 937 des 14 930 065 actions privilégiées, série AD, de BCE ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées, série AC.

Le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées, série AC, de BCE a été refixé pour les cinq prochains exercices, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> mars 2018, passant de 3,55 % à 4,38 %. Des dividendes en trésorerie variables continuent d'être payés mensuellement sur les actions privilégiées, série AD.

## Note 14 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2018	2017	2018	2017
Régime d'épargne des employés (REE)	(7)	(7)	(21)	(21)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(10)	(10)	(40)	(37)
Autres <sup>(1)</sup>	(2)	(2)	(8)	(7)
<b>Total des paiements fondés sur des actions</b>	<b>(19)</b>	<b>(19)</b>	<b>(69)</b>	<b>(65)</b>

(1) Ces données comprennent un régime d'actions différées, les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 30 septembre 2018.

### REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	1 039 030
Cotisations <sup>(1)</sup>	516 075
Dividendes crédités	41 160
Droits acquis	(388 647)
Frappées de déchéance	(110 089)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 septembre 2018</b>	<b>1 097 529</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 était de 55 \$.

### UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	2 740 392
Attribuées <sup>(1)</sup>	961 966
Dividendes crédités	108 824
Réglées	(1 014 567)
Frappées de déchéance	(42 292)
<b>En cours au 30 septembre 2018</b>	<b>2 754 323</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 était de 57 \$.

### UAD

	NOMBRE D'UAD
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	4 309 528
Émises <sup>(1)</sup>	82 307
Règlement des UAR/UALR	112 675
Dividendes crédités	175 790
Réglées	(233 854)
<b>En cours au 30 septembre 2018</b>	<b>4 446 446</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 était de 55 \$.

## OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	10 490 249	55
Attribuées	3 656 169	57
Exercées <sup>(1)</sup>	(90 222)	42
Frappées de déchéance	(39 669)	58
<b>En cours au 30 septembre 2018</b>	<b>14 016 527</b>	<b>56</b>
<b>Exercables au 30 septembre 2018</b>	<b>4 576 307</b>	<b>52</b>

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par option était de 55 \$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

### HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau ci-après présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2018
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	2,13 \$
Prix moyen pondéré de l'action	57 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	57 \$
Rendement de l'action	5 %
Volatilité attendue	12 %
Taux d'intérêt sans risque	2 %
Durée attendue (en années)	4

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

## Note 15 Adoption d'IFRS 15

En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons modifié les chiffres comparatifs pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos résultats présentés antérieurement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 est présentée ci-après. L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 31 décembre 2017, notre état consolidé du résultat net et notre tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que la mise à jour des informations annuelles à fournir de 2017 sont présentées à la note 3, *Adoption d'IFRS 15*, de nos états financiers consolidés non audités pour la période close le 31 mars 2018.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos états consolidés du résultat net présentés antérieurement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS)	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017			PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Produits d'exploitation	5 678	19	5 697	16 761	(40)	16 721
Coûts d'exploitation	(3 312)	20	(3 292)	(9 800)	32	(9 768)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(23)	—	(23)	(143)	—	(143)
Amortissement des immobilisations corporelles	(765)	5	(760)	(2 256)	5	(2 251)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(208)	1	(207)	(604)	2	(602)
Charges financières						
Charges d'intérêts	(242)	—	(242)	(714)	—	(714)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	—	(18)	(54)	—	(54)
Autres charges	(56)	—	(56)	(40)	—	(40)
Impôt sur le résultat	(237)	(12)	(249)	(797)	—	(797)
<b>Bénéfice net</b>	<b>817</b>	<b>33</b>	<b>850</b>	<b>2 353</b>	<b>(1)</b>	<b>2 352</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>						
Actionnaires ordinaires	770	33	803	2 211	(1)	2 210
Actionnaires privilégiés	31	—	31	94	—	94
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	—	16	48	—	48
<b>Bénéfice net</b>	<b>817</b>	<b>33</b>	<b>850</b>	<b>2 353</b>	<b>(1)</b>	<b>2 352</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	<b>0,86</b>	<b>0,04</b>	<b>0,90</b>	<b>2,48</b>	<b>—</b>	<b>2,48</b>
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)</b>	<b>900,4</b>	<b>—</b>	<b>900,4</b>	<b>892,2</b>	<b>—</b>	<b>892,2</b>

## DÉFICIT

Le tableau ci-après présente un rapprochement des montants de notre déficit au 30 septembre 2017, présentés antérieurement en 2017, et des montants présentés conformément à IFRS 15. Tous les montants sont présentés après impôt.

	AU 30 SEPTEMBRE 2017
<b>Total du déficit présenté antérieurement</b>	<b>(5 873)</b>
Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires	804
Coûts d'obtention d'un contrat	257
<b>Total du déficit après l'adoption d'IFRS 15</b>	<b>(4 812)</b>



## TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur certains postes de notre tableau des flux de trésorerie de 2017 présenté antérieurement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017			PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>						
Bénéfice net	817	33	850	2 353	(1)	2 352
Amortissements	973	(6)	967	2 860	(7)	2 853
Impôt sur le résultat	237	12	249	797	—	797
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	308	(39)	269	316	8	324
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 233</b>	<b>—</b>	<b>2 233</b>	<b>5 700</b>	<b>—</b>	<b>5 700</b>

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), ou se le procurer auprès de :

## RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8<sup>e</sup> étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca)

tél. : 1-800-339-6353

télec. : 514-786-3970

[BCE.ca](http://BCE.ca)

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

## SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1, Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télec. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

courriel : [bce@astfinancial.com](mailto:bce@astfinancial.com)



[bce.ca](http://bce.ca)

